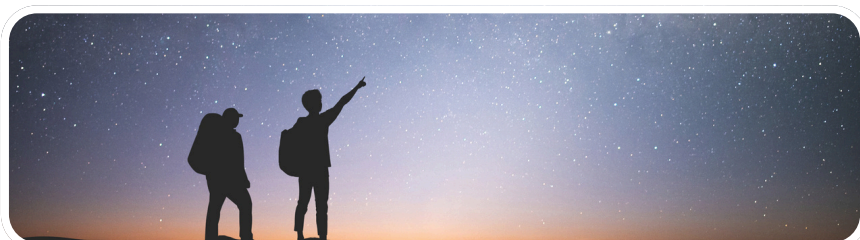




RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse

SOMMAIRE

L'édito du Président p.04

L'AUE en 2025

- Les temps forts p.05
- Les chiffres clés p.08
- L'organigramme p.09

La transition vers l'autonomie énergétique

- L'équipe et les missions p.11
- Développer les outils financiers et les partenariats p.13
- Sécuriser l'approvisionnement en électricité p.19
- Maîtriser la demande en énergie p.21
- Développer les mobilités durables p.26
- Développer les énergies renouvelables p.29
- Promouvoir la qualité de l'air p.34
- Accompagner les territoires vers l'autonomie énergétique p.36

L'aménagement du territoire

- L'équipe et les missions p.38
- Accompagner les collectivités pour les documents d'urbanisme p.39
- Contribuer aux avis techniques de la CDC p.41
- Eclairer les enjeux d'aménagement du territoire et sensibiliser les acteurs p.43

L'observation et la prospective

- L'équipe et les missions p.48
- L'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre p.49
- L'Observatoire des Marchés Fonciers et Immobiliers p.52
- L'Observatoire Territorial du Logement des Etudiants de Corse p.54
- Le Dispositif d'Observation Foncier Logement Urbanisme p.55

La communication et la sensibilisation

- L'équipe et les missions p.57
- Affirmer l'identité de l'AUE et faire connaître ses missions p.58
- Informer les publics cibles sur les services proposés p.65
- Sensibiliser le grand public p.68



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

*Julien Paolini,
Presidente di l'Agenza
d'Urbanisimu è d'Energia di a Corsica*



Dans la continuité des orientations stratégiques portées par la Collectivité de Corse, l'année 2025 aura confirmé le rôle central de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie dans la mise en œuvre des politiques publiques de transition énergétique et d'aménagement durable du territoire.

Elle aura notamment été marquée par la signature de la convention de coordination entre la Collectivité de Corse, l'État, l'Agence nationale de l'habitat et l'AUE, ainsi que par la montée en puissance des Pactes territoriaux. Ce cadre partenarial renforce la cohérence et l'efficacité de l'action publique en matière d'amélioration de l'habitat et de rénovation énergétique, en permettant un accompagnement structuré des communes, des intercommunalités et des ménages sur l'ensemble du territoire.

Dans cette dynamique, l'élargissement de l'offre ORELI aux appartements constitue une étape importante. En intégrant les logements collectifs et les copropriétés, l'agence renforce son action en faveur de la réhabilitation du parc existant. Ce choix répond à un double objectif : améliorer la performance énergétique des logements et contribuer à une gestion plus sobre du foncier, en privilégiant la rénovation plutôt que l'étalement urbain.

La rénovation énergétique constitue également un levier majeur de lutte contre la précarité énergétique. En améliorant durablement la qualité des logements, elle permet de réduire les charges supportées par les ménages et d'améliorer les conditions de vie, en particulier pour les plus fragiles.

Parallèlement à ces actions opérationnelles, l'AUE a poursuivi son engagement aux côtés de la Collectivité de Corse dans les travaux de révision du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse. À travers les lettres de mission qui lui ont été confiées, l'AUE contribue à intégrer les évolutions législatives récentes et à accompagner la construction d'un modèle d'aménagement plus équilibré, conciliant développement territorial, maîtrise de la consommation foncière et transition écologique.

L'année 2025 aura également été celle de la poursuite de la transformation interne de l'agence. La restructuration engagée a permis de renforcer la transversalité entre les services et de développer pleinement l'activité commerciale de l'AUE, en structurant ses offres et en renforçant son accompagnement des collectivités et des acteurs du territoire.

Questu annu hà dimustratu, una volta di più, chì a trasizione ùn si realizaghja micca solu attraversu principii, ma cun azzione cuncreta, un'organizzazione rigurosa è un impegnu cutidianu.

Vogliu ringrazià a direzione è l'inseme di l'agenti di l'Agenza chì, cù a so competenza, u so travagliu è u so sensu di serviziu publicu, anu cuntribuitu à fà di l'AUE un pilastru di a trasizione energetica in Corsica.

Anu accompagnatu cun prufessionalismu è rigore i Corsi, cuntribuendu direttamente à migliurà a qualità di vita è à luttà contr'à a precarietà energetica.

A strada ch'avemu sceltu hè quella di a qualità, di a maestria di u nostru sviluppu è di a ghjustizia suciale. Hè una rispunsabilità cullettiva chì ci porta à impegnacci oghje è per l'anni à vene.



LES TEMPS FORTS DE 2025

Janvier

L'AUE étend le dispositif **ORELI** à toutes les résidences principales (y compris appartements et parties communes) et à tous les propriétaires (particuliers, sociétés, collectivités, copropriétés.)

Démarrage de la mission du Conseiller en Transition Energétique et Ecologique en santé piloté par l'AUE et l'ARS.



Février

Publication du hors-série « A Lettera » de l'Observatoire des Marchés du Foncier et de l'Immobilier (OMFI) sur le thème des **meublés de tourisme**.



Mars

Colloque de l'AUE « **Répondre aux défis du logement en Corse** » avec les principaux acteurs insulaires du logement, à Corti.



Lancement du recrutement des « **Pastore di e stelle** » pour mesurer la qualité du ciel étoilé.



Avril

Lancement par l'AUE d'une étude de potentiel du **covoiturage en Corse**.

L'Agence s'engage en tant que financeur des actions de rénovation énergétique dans les **Opérations Programmées d'Aménagement de l'Habitat (OPAH)**.

Mai

Participation à la 1^{ère} **fête du vélo** coorganisée par la CC Marana Golu avec l'association OPRA.



Lancement des rencontres des intercommunalités pour le positionnement des territoires par rapport aux nouveaux **schémas de contractualisation de l'ANAH**.

LES TEMPS FORTS DE 2025

Juin

Publication par l'AUE et l'ADIL d'un rapport dressant un état des lieux du **logement des étudiants** (demande, qualité, confort, prix, etc.) dans le cadre de l'Observatoire Territorial du Logement des Étudiants (OTLE) de Corse.



Juillet

Journée du « **Club Urba** » à Ajaccio : actualités règlementaires et locales, Urbanisme Favorable à la Santé et végétalisation.



Septembre

Première journée régionale grand public dédiée à la **mobilité durable et inclusive** dans le cadre du programme TIMS "Territoire Inclusion Mobilité et Sobriété"



Résultat du concours 2024/2025 "Villes et villages étoilés" de l'ANCPEN : 50 communes lauréates en Corse sur 50 communes candidates !

Pose de la première pierre de la station de conversion SACOI3, qui vise à renforcer la liaison électrique entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne.

Octobre

Organisation d'un Conseil de l'Energie, de l'Air et du Climat (**CEAC**) thématique dédié à la qualité de l'air dans les établissements médico-sociaux.



LES TEMPS FORTS DE 2025

Octobre

Signature de la convention de coordination et de coopération régionale Etat/ANAH/CDC/AUE qui confirme le rôle pilote de l'AUE pour le déploiement d'un **Service Public de Rénovation de l'Habitat** à l'échelle régionale.



Commande par la CDC de **4 rapports thématiques** dans le cadre de l'accompagnement technique à la révision du Padduc : **"Zéro artificialisation nette"**, "Prise en compte des dispositifs de la **loi ELAN**", **"Loi Le Meur Echaniz"**, "Lutte contre la **spéculation** immobilière et foncière"

Novembre

Signature d'une convention avec Action Logement sur le **logement des travailleurs saisonniers** notamment en Balagne et sur le littoral de Bastia à Moriani.



Lancement du projet Interreg Marittimo Creso sur les **risques côtiers**, porté pour 3 ans par l'AUE avec le Cerema, l'Université de Gênes, Sigmanl, Ispra et Medsea.

Décembre

Création du **Dispositif d'Observation Foncier Logement Urbanisme** (DOFLU) par l'AUE et la DREAL de Corse.

Autorisation à signer **le Pacte ORELI** porté par l'AUE sur 12 intercommunalités en déclinaison de la convention régionale Etat/ANAH/CDC/AUE.

Restitution de **l'étude Climat Urbain d'Ajaccio** : diagnostic et stratégies.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2025

4 réunions
du bureau



10 M€

Budget géré par l'AUE
fonctionnement &
investissement

16,5 M€

de budget AUE en faveur de la transition énergétique

- Crédits CdC : **2,83 M€**
- Cadre de compensation : **7,36 M€**
- Feder : **6,31 M€**



216

Aides aux particuliers

► **3,789 M€**



71

Aides aux entreprises

► **0,811 M€**



71

Aides aux collectivités

► **5,652 M€**



11

contrats obtenus
via l'offre de service
en urbanisme



3442 m²

de logements
rénovés
(près de 50)



7916 m²

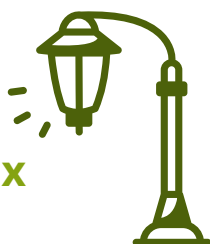
de bâtiments
tertiaires
rénovés

231 M²

de panneaux
solaires thermiques
installés

9772

points lumineux
rénovés



23

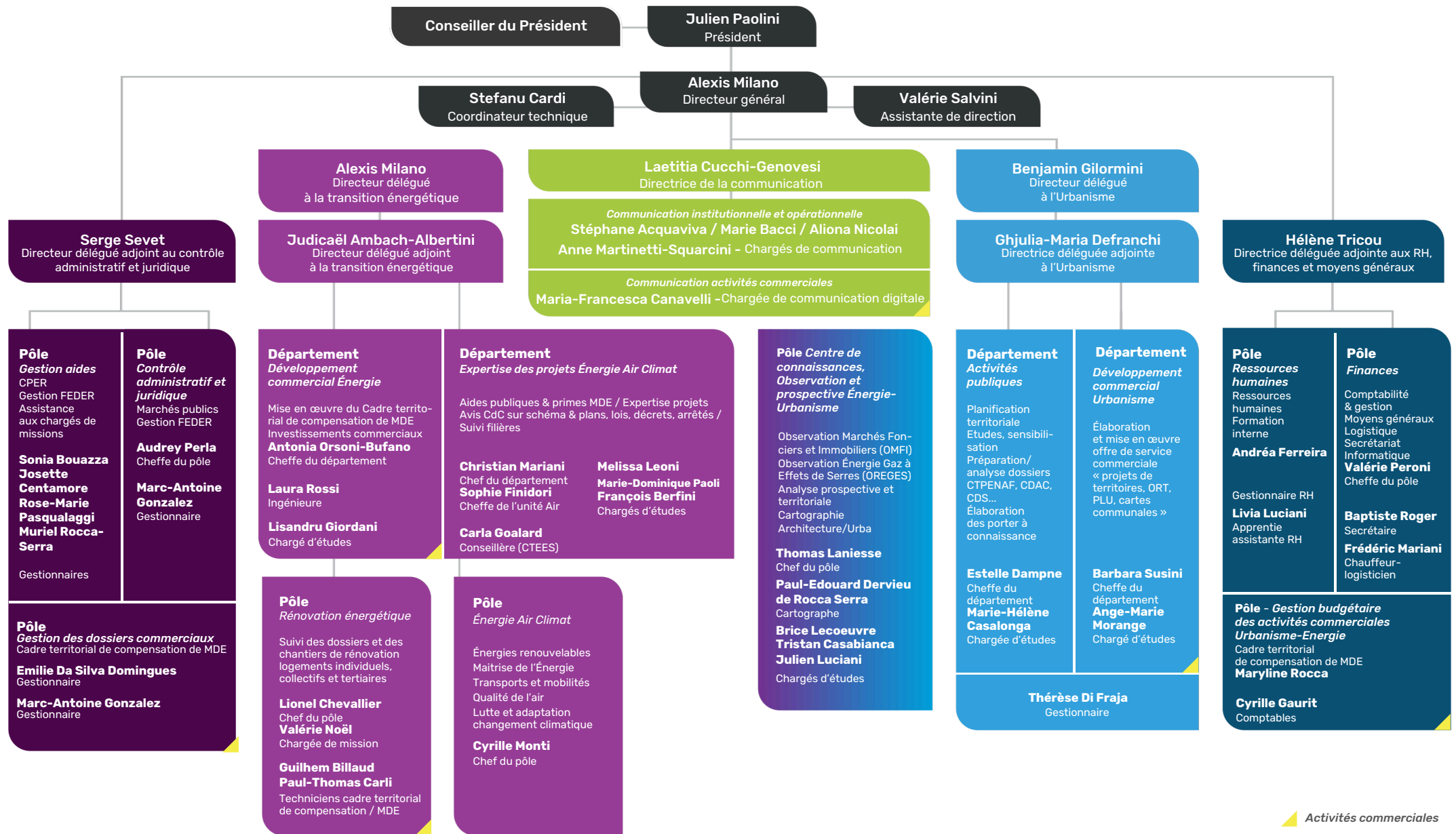
contributions
à l'élaboration
des avis
de la CDC

4



prestations
d'accompagnement
technique pour la
CDC

L'ORGANIGRAMME 2025





LA TRANSITION VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

LA DIRECTION DÉLÉGUÉE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



L'ÉQUIPE

17 salariés (au 31.12.2025)



Alexis Milano

Directeur délégué à la transition énergétique



Judicaël Ambach Albertini

Directeur délégué adjoint à la transition énergétique



Christian Mariani

Chef de Département « Expertise des
projets énergie, air, climat »



Antonia Orsoni Bufano

Cheffe de Département
« Développement commercial »



Lionel Chevallier

Chef de pôle rénovation énergétique



Cyrille Monti

Chef de pôle énergie



Sophie Finidori

Cheffe d'unité "Air-climat"



François Berfini

Chargé d'études



Lisandru Giordani

Chargé d'études



Carla Goalard

Chargée d'études



Mélissa Leoni

Chargée d'études



Valérie Noël

Chargée d'études



Marie-Dominique Paoli

Chargée d'études



Anthony Pepe

Chargé d'études



Laura Rossi

Chargée d'études



Guilhem Billaud

Technicien



Paul-Thomas Carli

Technicien

LA DIRECTION DÉLÉGUÉE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



LES MISSIONS

Agence de référence pour la transition énergétique de la Corse, l'AUE est chargée par la Collectivité de Corse de définir et mettre en œuvre, avec les acteurs du territoire, les politiques publiques dans ce domaine.

L'Agence est chargée de la mise en œuvre et du suivi du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) qui fixe l'autonomie énergétique à 2050, et de sa Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) qui définit les actions nécessaires à l'atteinte de cet objectif. Elle doit ainsi permettre d'assurer la sécurité énergétique, le développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

Cela passe par la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement techniques et financiers de particuliers, entreprises, associations, collectivités et filières identifiées, mais aussi par le développement de services marchands tels que l'accompagnement ou la récupération de Certificats d'Economie d'Energie.



LES OBJECTIFS

- ★ **Développer les outils financiers et les partenariats**
- ★ **Sécuriser l'approvisionnement en électricité**
- ★ **Maîtriser la demande d'énergie**
- ★ **Développer les mobilités durables**
- ★ **Développer les énergies renouvelables**
- ★ **Promouvoir la qualité de l'air**
- ★ **Accompagner les territoires vers l'autonomie énergétique**

1- DÉVELOPPER LES OUTILS FINANCIERS ET LES PARTENARIATS

Contexte et enjeux

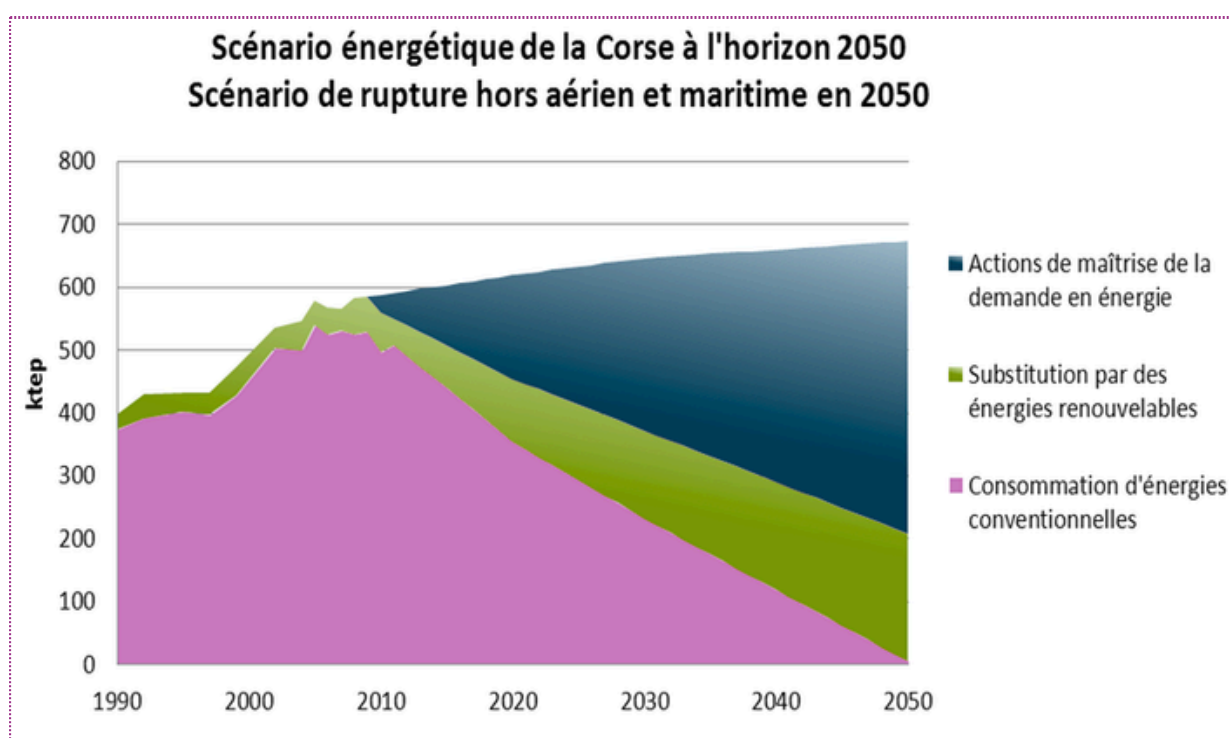
★ Vers l'objectif d'autonomie énergétique de la Corse à l'horizon 2050

Le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) adopté en 2013 par l'Assemblée de Corse fixe comme objectif l'autonomie énergétique à l'horizon 2050.

Le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) révisée, adopté par l'Assemblée de Corse en 2023, prévoit quant à lui les moyens, notamment financiers, permettant de l'atteindre.

Pour être à la hauteur de cette ambition, l'AUE doit agir sur deux leviers principaux :

- La baisse drastique des consommations d'énergie notamment dans le bâtiment et dans les transports (2/3 des efforts).
- L'augmentation de la production à partir d'énergies renouvelables pour atteindre 100 % en 2050 (1/3 des efforts).



1- DÉVELOPPER LES OUTILS FINANCIERS ET LES PARTENARIATS

★ Les outils financiers

La mise en œuvre de la PPE se traduit de façon concrète par les aides à la transition énergétique que l'AUE propose aux particuliers, collectivités et entreprises.

Celles-ci sont financées via différents programmes :

Programmes de financement	Montants contractualisés sur la période	Montant programmés en 2025	Objectifs
CPER - Partenariat CdC/AUE-ADEME (Contrat de Plan Etat-Région) Période 2021-2027	9,5 M€	1,5 M€	Soutenir les études et investissements relatifs à des projets de rénovation énergétique des bâtiments, de l'éclairage public, d'énergie renouvelable et de mobilité.
Crédits CdC hors contractualisation Période 2021-2027	9,1 M€	1,3 M€	
Programme corse FEDER (Fond Européen de Développement Régional) Période 2021-2027	24 M€	6,3 M€	
Primes du cadre territorial de compensation Période 2025-2028	57,5 M €	7,3 M€	

FOCUS

LE CADRE TERRITORIAL DE COMPENSATION

La Corse, en tant que zone non interconnectée (ZNI), fait face à des spécificités techniques et économiques liées à son isolement, sa géographie et la petite taille de son système électrique, qui entraîne des coûts de production d'électricité plus élevés que sur le continent.

Malgré ces surcoûts, grâce au principe de péréquation tarifaire nationale, les consommateurs payent l'électricité au même prix qu'en France continentale, générant ainsi un différentiel entre coûts de production et recettes.

Dans ce contexte, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a créé un cadre territorial de compensation (2019-2023 puis 2025-2028) pour soutenir, via des primes, les actions maîtrise de la demande en électricité (MDE) qui permettent de réduire la production d'électricité et par conséquent l'enveloppe dédiée à la péréquation tarifaire.

Depuis 2023, l'AUE a été désignée Opérateur de Maîtrise de la Demande en Energie par la CRE. L'agence perçoit une rémunération et peut elle-même verser des primes pour soutenir la réalisation de 6 types d'actions de MDE : Rénovation globale et performante des logements individuels - Rénovation globale et performante des logements collectifs - Solaire thermique individuel - Solaire thermique collectif - Eclairage public - Bois énergie collectif.

1- DÉVELOPPER LES OUTILS FINANCIERS ET LES PARTENARIATS

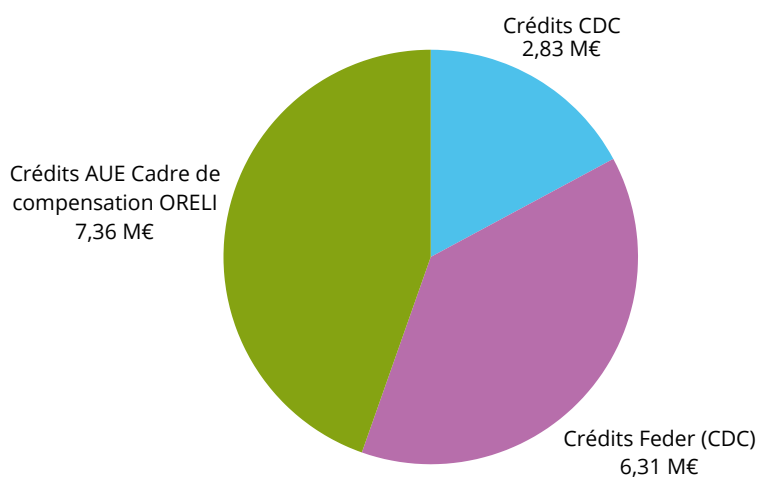
Actions réalisées en 2025

L'activité a été dense :

- ★ Quatre Bureaux ont été organisés pour l'examen des projets relevant des crédits de la Collectivité de Corse. À cette occasion, 77 projets (hors particuliers) ont reçu un avis favorable, pour un montant total de 2,41 M€ de subventions retenues.
- ★ Quatre réunions du Conseil exécutif ont permis la programmation de crédits au titre de la transition énergétique, pour un montant de 2,83 M€. L'écart observé entre ces deux montants s'explique par le fait que certains crédits présentés en Bureau en 2024 n'ont été programmés en Conseil exécutif qu'au cours de l'année 2025.
- ★ S'agissant du FEDER, en qualité d'organisme intermédiaire, l'Agence, assure l'instruction et la certification des crédits. Dans ce cadre, 6,31 M€ ont été proposés à la programmation et validés par le Conseil exécutif de Corse.
- ★ Par ailleurs, des projets relevant du cadre territorial de compensation (sur crédits AUE) ont été programmés pour un montant total de 7,36 M€. À ce titre, 3 739 232 € ont été mobilisés pour le financement des primes aux particuliers lors de huit comités, tandis que 3 622 008 € ont été programmés pour les aides aux entreprises et aux collectivités à l'occasion de quatre Bureaux.

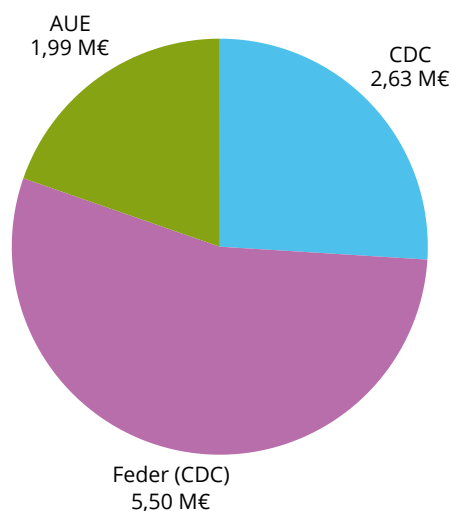
Répartition des aides programmées

En 2025, ce sont **16,5 M€** qui ont été programmés par l'Agence via des crédits de la CdC et de l'AUE.



Répartition des montants mandatés

En 2025, ce sont 10,13 M€ qui ont été mandatés et pré-mandatés par l'Agence sur les budgets de la Collectivité de Corse et de l'AUE.



1- DÉVELOPPER LES OUTILS FINANCIERS ET LES PARTENARIATS

Les partenariats

En 2025, l'AUE a également développé des partenariats stratégiques dans ses domaines d'intervention afin de mutualiser les compétences et les moyens, pour atteindre les objectifs communs de manière plus efficace.

★ Partenariat avec l'ANAH

En 2025, l'AUE s'est inscrite de façon active dans le nouveau schéma de contractualisation à deux niveaux mis en place par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) :

- **La convention de coordination et de coopération régionale**
Etat/ANAH/CdC/AUE : signée le 13 octobre 2025, elle définit les conditions de coopération et de coordination des parties pour le déploiement d'un Service Public de Rénovation de l'Habitat (SPRH) à l'échelle régionale, en cohérence avec les différents dispositifs existants sur le territoire.
- **Des pactes territoriaux** entre l'ANAH et les EPCI et/ou l'AUE : en 2025, l'AUE a organisé 36 réunions avec les EPCI. Certains ne souhaitant pas s'engager eux-mêmes dans un pacte territorial, l'Agence a engagé un pacte cosigné avec l'ANAH, couvrant 12 intercommunalités, afin d'éviter toute rupture du service d'information, de conseil et d'orientation des ménages en Corse.



★ Partenariat avec les territoires

Depuis plusieurs années, aux côtés de l'ANAH, la CdC soutient la rénovation de logements sur certains territoires via les Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ce dispositif vise à réhabiliter le parc bâti et améliorer l'offre de logements en mobilisant des aides financières et un accompagnement des ménages. Il s'adresse principalement à des zones où le bâti est dégradé voire indigne et concerne notamment la rénovation énergétique, les travaux lourds et l'amélioration des conditions de l'habitat.

- En 2025, afin d'optimiser les budgets et simplifier les démarches vers un **guichet unique**, le conseil d'administration de l'AUE et le Conseil exécutif de la CdC ont validé **l'intégration de l'AUE aux OPAH en cours pour soutenir la rénovation énergétique de l'habitat.**

1- DÉVELOPPER LES OUTILS FINANCIERS ET LES PARTENARIATS

★ Partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Corse

Dans le cadre de sa convention avec le PNRC, l'AUE développe notamment des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

- Ainsi, en 2025, en partenariat avec le réseau CANOPE, des fiches pédagogiques liées à l'énergie et l'environnement ont été élaborées pour les cycles d'enseignement 1, 2 et 3 (de la maternelle à la 6^{ème}). Destinées aux enseignants et aux élèves, elles permettent une prise en compte et une éducation tout au long de la formation des enfants et constituent un outil pratique et opérationnel à destination des territoires.



★ Partenariat avec l'Agence Régionale de Santé



Créée dans le cadre du Ségur de la santé, les Conseillers en Transition Énergétique et Écologique en Santé (CTEES) visent à accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux dans leur transition énergétique et écologique. Un poste a été créé pour la Corse. Co-piloté par l'ARS et l'AUE, il est financé pour 18 mois par l'ARS, l'Hôpital Privé Sud Corse et le Centre Hospitalier de Bastia.

Depuis son lancement en mai 2025, l'activité s'est traduite par la mise en place d'outils techniques (livret réglementaire, cartographie des aides), le déploiement d'actions de sensibilisation (webinaire, éco-gestes, CEAC dédié lors de la Journée annuelle de la qualité de l'air) et les premiers accompagnements auprès d'une dizaine d'établissements sanitaires et médico-sociaux. À ce jour, la dynamique est solidement établie avec **77% des établissements ayant déjà engagé un contact direct avec le CTEES**, tandis que 15 sites ont bénéficié d'une **visite technique** approfondie.

Cette ingénierie de proximité a déjà permis de mobiliser **243 218 € de subventions** pour soutenir les projets de rénovation énergétique des établissements de santé.

1- DÉVELOPPER LES OUTILS FINANCIERS ET LES PARTENARIATS

Les réseaux nationaux dont l'AUE est membre



Objectif

Le mouvement fédère, accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie 100% renouvelable en France. Depuis 2021, il soutient le réseau Energia Nostra pour déployer en Corse le modèle des communautés énergétiques citoyennes, sensibiliser et former les acteurs locaux et accompagner les porteurs de projets membres du réseau.

Actions réalisées en 2025

La majorité du COMOP d'Energia Nostra s'est engagée dans l'atelier de travail national dédié aux opérations d'autoconsommation collectives (ACC) et ont ainsi disposé des ressources et de retours d'expérience. Deux membres ont cofinancé, aux côtés d'Energie Partagée, une étude juridique sur la vente d'électricité renouvelable à une collectivité via l'ACC. Les résultats ont été intégrés dans le 1er guide, rédigé pour alimenter l'Observatoire Transfrontalier des Communautés Énergétiques du projet européen INVECE : « Agir ensemble pour l'énergie locale : L'autoconsommation collective via les projets photovoltaïques et/ou hydroélectriques, comme brique fondatrice des communautés énergétiques ».



Le Syndicat représente l'ensemble des filières des énergies renouvelables en France, il œuvre pour le développement des énergies renouvelables au bénéfice de la collectivité.

En 2025, l'AUE a bénéficié des informations et expériences du SER dans des domaines très techniques, notamment sur le photovoltaïque.



2- SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ

Contexte et enjeux

Le projet de **Programmation Pluriannuelle de l'Energie** (PPE) révisée adoptée par l'Assemblée de Corse en 2023 prévoit d'assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'île tout en assurant la sortie définitive du fioul pour la période 2019-2028. Il prévoit les actions suivantes :

- La mise en service, à Ajaccio, d'une nouvelle centrale de production d'électricité de 112MW et d'une turbine à combustion de 20MW fonctionnant aux bioliquides ;
- Le renouvellement de la liaison électrique Sardaigne-Corse-Italie (SACOI) ;
- L'augmentation du taux d'insertion des énergies renouvelables, avec un objectif de taux d'insertion des EnR électriques intermittentes de 95%, notamment grâce à la mise en service de la STEP de Lugo-di-Nazza - Ghisoni et un développement optimisé du stockage d'au moins 30MW.

Une procédure de modification simplifiée de la PPE a été présentée à l'Assemblée de Corse afin de permettre au gouvernement de pouvoir prendre un décret « simplifié » dans les meilleurs délais.

Ce décret, n° 2023-554 du 30 juin 2023 acte notamment :

- Le choix du combustible retenu pour l'alimentation des deux centrales thermiques d'Aiacciu et Bastia ainsi que les volumes d'énergies renouvelables électriques ;
- La fin des deux concessions de GPL d'Aiacciu et de la CAB à horizon 2038 ;
- La confirmation du transfert à l'AUE du rôle « d'opérateur MDE ».

Pour accompagner la fin des deux concessions de GPL, un nouveau « Protocole d'accord Etat-CdC pour la mise en œuvre de la PPE » doté de 200 M€, identifiant les objectifs prioritaires de la PPE et les moyens complémentaires - notamment financiers, en sus de ceux déjà identifiés (CPER, FEDER, aides régionales CdC, Cadre de compensation via la convention EDF/AUE) a été élaboré par l'Etat et la CdC.

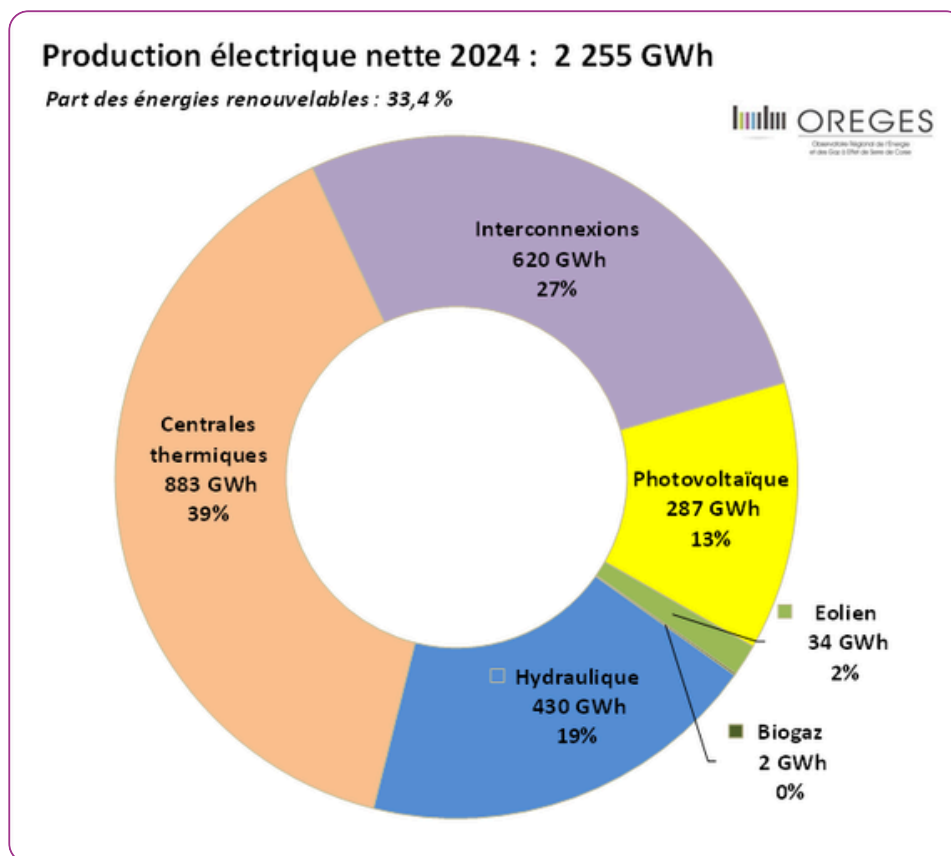
Ce protocole d'accord vise à :

- sortir des énergies fossiles ;
- développer les énergies renouvelables ;
- développer les moyens de stockage ;
- développer l'alimentation électrique des navires à quai ;
- accompagner la transition énergétique par un plan ambitieux de maîtrise de la demande et de rénovation des logements sociaux, des copropriétés en déshérences et le tertiaire public (patrimoine de la collectivité et établissement de santé) en tenant compte du processus de conversion des concessions GPL.

2- SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ

Actions réalisées en 2025

- Le 11 septembre 2025 a eu lieu la pose de la première pierre de la station de conversion SACOI3. Ce projet vise à moderniser et renforcer la liaison électrique en service depuis plus de soixante ans entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne.
La capacité de soutirage de la station de conversion de Lucciana passera de 50 à 100 MW, et exceptionnellement 150 MW en cas de défaillance de la liaison SARCO.
En gagnant en capacité et en robustesse, SACOI 3 va renforcer la résilience du réseau électrique insulaire en permettant le secours mutuel entre les deux liaisons et l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique.
- Par ailleurs, la CRE a ouvert jusqu'au 15 décembre 2025 un guichet de saisine afin de procéder à la sélection des projets de stockage en Corse avec un volet dédié aux projets de STEP. Les résultats seront connus en 2026.



La part des moyens de production d'électricité d'origine renouvelable s'est élevée à plus de 33% du mix électrique en 2024*.

Cette production repose sur l'hydroélectricité pour près de 60% et sur le solaire photovoltaïque pour près de 40%.

*Les données de 2024 sont les dernières disponibles sur l'opendata

3- MAÎTRISER LA DEMANDE D'ÉNERGIE

Contexte et enjeux

L'objectif d'autonomie énergétique de la Corse à l'horizon 2050 s'appuie sur deux leviers principaux :

- La baisse drastique des consommations d'énergie dans le bâtiment et dans les transports (2/3 des efforts).
- L'augmentation de la production à partir d'énergies renouvelables (1/3 des efforts).

Le premier axe de la politique de transition énergétique de la Corse repose naturellement sur la maîtrise de la demande, notamment dans deux secteurs prioritaires :

1- La rénovation énergétique des bâtiments

En Corse, le parc bâti est ancien. Les consommations énergétiques des bâtiments représentent 45% des consommations pour une facture annuelle de 400 M€. Le projet de PPE révisée prévoit une baisse des consommations de 18 % pour le logement résidentiel et 23 % pour les bâtiments tertiaires.

2- La rénovation de l'éclairage public

L'éclairage public représente 30 à 50% de la facture électrique communale, soit 4,5 M€ par an. Le projet de PPE révisée prévoit une baisse de plus de 70% des consommations et la rénovation de l'intégralité du parc d'éclairage, soit 70 000 points lumineux et 3 300 armoires de commande, pour une consommation annuelle cumulée de 35 GWh (équivalente à celle de la Ville de Corte).

FOCUS

ORELI

Créé en 2015 par l'AUE, l'Outil de Rénovation Énergétique des Logements Insulaires vise à accélérer la transition énergétique, réduire les factures et lutter contre la précarité énergétique. ORELI coordonne les acteurs locaux et mobilise des financements adaptés.

Gratuit et accessible à tous, il permet l'accompagnement des ménages, depuis le diagnostic énergétique initial jusqu'à la fin des travaux. Il favorise la réalisation de rénovations globales et performantes (isolation, changement des systèmes de chauffage et eau chaude sanitaire, ventilation, menuiserie), en cohérence avec les spécificités climatiques et constructives de la Corse.

Pour en bénéficier, il suffit de justifier d'un gain énergétique d'au moins 2 sauts de classe DPE par la réalisation d'un audit et de respecter les préconisations de l'Agence. La prime de l'AUE peut couvrir jusqu'à 20 000 € ou 100% des dépenses éligibles, elle est cumulable avec le dispositif national de l'ANAH « MaPrimeRénov » (MPR).



3- MAÎTRISER LA DEMANDE D'ÉNERGIE

Actions réalisées en 2025

L'année 2025 a marqué une évolution importante du dispositif ORELI :

- initialement réservé aux rénovations de maisons individuelles, il a été étendu aux rénovations d'appartements en résidence principale ;
- la rénovation des parties communes de copropriétés sont-elles-aussi désormais éligibles ;
- il s'adresse désormais à tous : particuliers, sociétés (type SCI patrimoniales), collectivités, syndicats de copropriétés.

★ Le logement résidentiel individuel

- La mise en cohérence des parcours ORELI et MPR, initiée en 2024, s'est poursuivie en 2025 afin de permettre aux ménages de prétendre au cumul de primes via à un dossier unique suivi par un accompagnateur disposant de la double compétence ORELI-MonAccompagnateurRenov.
- A l'été 2025, la suspension du dispositif national MPR de l'ANAH a perturbé l'équilibre des plans de financement des dossiers en cours. Une analyse de chaque dossier a toutefois permis à l'AUE de réévaluer les projets de travaux et leurs plans de financement pour relancer les rénovations en s'appuyant uniquement sur le dispositif de l'Agence. Malgré une tendance en très nette hausse au 1^{er} semestre, le coup de frein de MPR a ralenti les réalisations de l'année.

➔ LES CHIFFRES CLÉS

238 réalisations au total

405

projets initiés en 2025

soit  de **100%**

3,8 M€

de primes allouées en 2025

2000

appels reçus par les conseillers ORELI

60

projets réalisés en 2025

1000

appels ont donné lieu à des échanges approfondis sur des projets de rénovation globale

745

dossiers en cours fin 2025 dont

167

en travaux

3- MAÎTRISER LA DEMANDE D'ÉNERGIE

Actions réalisées en 2025

★ Le logement résidentiel collectif

Les financements ORELI et MPR permettent une prise en charge moyenne de plus de 50% des travaux.

- 2025 a confirmé l'intérêt des copropriétés pour les rénovations globales et performantes : 9 dossiers d'études ont été instruits et bénéficient d'une aide.
- On note également une hausse de projets de rénovation de logements communaux, ou de bâtiments mixtes (bureaux-logements) appartenant à des communes en 2025.

★ Le logement résidentiel social

Confrontés à des rénovations techniquement complexes à mener à bien et très coûteuses, les bailleurs sociaux peuvent compter sur les conseils et l'accompagnement financier de la CdC, via l'AUE.

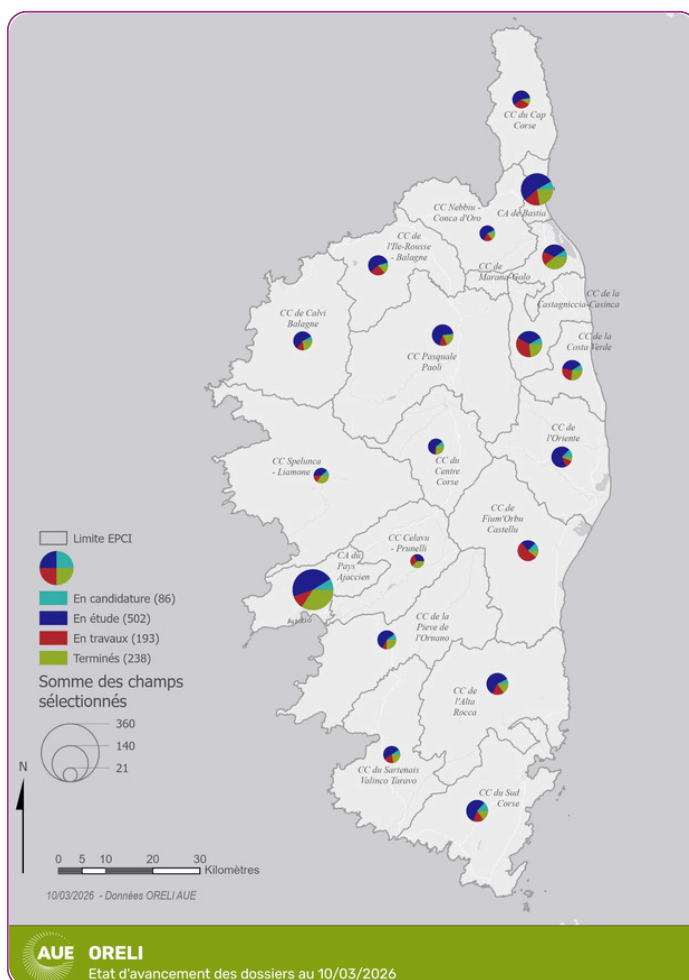
En 2025, 6 dossiers ont été déposés. Ils seront réalisés sur les trois prochaines années :

- 3 dossiers portés par Erilia pour 505 logements au total à Bastia, Propriano et Solenzara.
- 2 dossiers portés par l'OPH de la CdC pour 36 logements à Lucciana et Canari.
- 1 dossier porté par la SA d'HLM pour 30 logements à Bonifacio.

★ Les bâtiments tertiaires

Les bâtiments tertiaires (bureaux, gymnase) sont également très énergivores.

- En 2025, les instances de l'AUE ont validé l'accompagnement de 4 dossiers de rénovation : bâtiments de la Chambre Régionale des Métiers, de la Communauté de Communes Calvi Balagne, et des communes Barretali et Ville di Pietrabugno.
- En 2025, 12 dossiers d'études ont également été validés en vue de la réalisation d'audits sur des bâtiments tertiaires, dont 2 sur des établissements de santé à Ajaccio et Borgo, sous l'impulsion du Conseiller en transition Énergétique et Ecologique en santé recruté par l'AUE.



3- MAÎTRISER LA DEMANDE D'ÉNERGIE

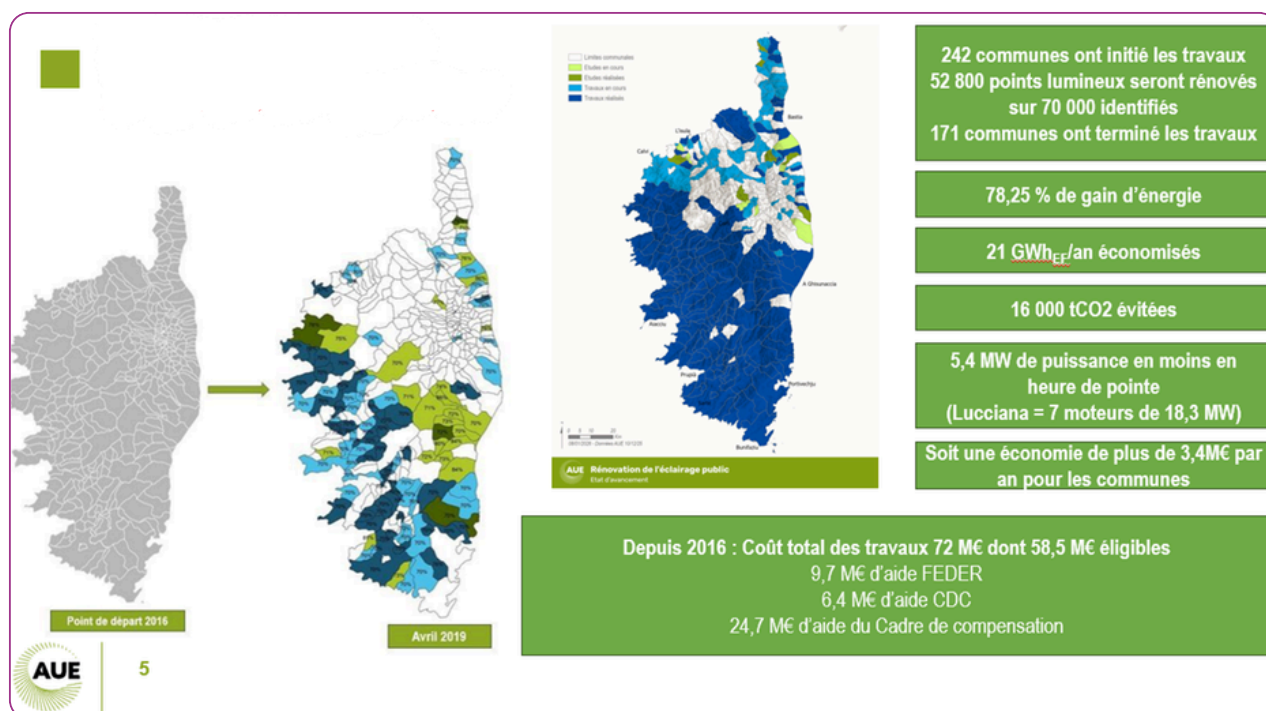
Actions réalisées en 2025

★ La rénovation de l'éclairage public

Depuis 2016, l'AUE lance un appel à projets annuel destiné à soutenir des opérations de rénovations de l'éclairage public qui s'inscrivent dans le cadre d'un projet de rénovation globale et performante.

- En 2025, 8 communes ont été lauréates. Au total, depuis le lancement du dispositif, 235 projets ont été retenus, représentant plus de la moitié des communes de Corse et 54 000 points lumineux.
- En 2025, le SDE2A a finalisé les travaux de rénovation de 9 communes dont Porti-Vechju, Zonza et Bonifaziu. Cela représente 3 900 points lumineux, ce qui lui permis d'achever la rénovation de la totalité du parc d'éclairage public de ses communes adhérentes.
- De même, en 2025, les Villes de Bastia et d'Aïacciu ont poursuivi la rénovation de leur parc d'éclairage public dans une démarche « Eclairer juste ».
- La mise en œuvre de ces projets de rénovation devrait se traduire par une diminution annuelle de près de 23,4 M kWh de consommation électrique finale et près de 18 000 tonnes CO₂. Ces projets représentent de 71 M€ d'investissements pour 58,5 M€ de dépenses éligibles et 40,8 M€ de subventions dont 24,7 M€ au titre du Cadre Territorial de Compensation.

Bilan de l'AAP "U vostru lume in paese"



FOCUS

CADIDATURE RICE

Historiquement l'AUE s'est inscrite dans une approche purement énergétique. Toutefois, elle a souhaité élargir sa vision afin d'intégrer les enjeux d'amélioration du confort des populations locales, de protection de la faune et la flore, de limitation des impacts négatifs de l'éclairage nocturne et de préservation de l'observation du ciel nocturne.

Dans cette optique, et forte des avancées obtenues en matière de rénovation de l'éclairage public, son objectif est désormais d'obtenir le Label « Réserve Internationale de Ciel Étoilé » (RICE) pour la Corse.

Délivré par l'association Dark-Sky International (IDA), il valorise les efforts menés par un territoire pour protéger l'environnement nocturne, sensibiliser habitants et visiteurs et promouvoir l'écotourisme et l'astrotourisme. Cette distinction ferait entrer la Corse dans le cercle prestigieux des RICE. Elle serait le 8^{ème} territoire labellisé de France et le 26^{ème} mondial.



Parmi les actions à accomplir dans cette perspective, il est nécessaire de réaliser des mesures sur l'ensemble du territoire afin de justifier du niveau de qualité nocturne du ciel insulaire.

L'AUE propose ainsi aux partenaires du projet et aux particuliers qui le souhaitent de devenir bénévolement « Pastori di e stelle ».

- En 2025, 400 particuliers se sont déjà portés volontaires ! Grâce aux boîtiers outils mobiles de mesures individuelles « Sky Quality Meter » qui leur ont été remis gratuitement, plusieurs centaines de mesures, confirmant la qualité exceptionnelle de notre ciel nocturne.
- Les premiers retours des stations NINOX qui effectuent un enregistrement sur la durée, de manière systématique, sans qu'une intervention humaine ne soit nécessaire sont excellents. Ainsi, les sites de Poppaghja, et de Manso possèdent très certainement une des meilleures qualités de ciel de toute la France Métropolitaine avec une pollution lumineuse quasiment inexistante au zénith.





4- DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES

Contexte et enjeux

En matière de maîtrise de la demande, le secteur des transports représente le principal poste de consommation d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et de dépendance aux énergies fossiles, soit 52 % de la consommation globale. Dans ce domaine également, le projet de PPE révisée fixe donc des objectifs ambitieux de maîtrise de l'énergie et de sobriété :

- Développer les documents de planification locale de la mobilité
- Elaborer des plans de mobilité employeurs
- Sensibiliser dès le plus jeune âge
- Favoriser le télétravail
- Report modal (objectif 2028 : 5% de part modale vélo et 33% de part modale marche)
- Développer les transports en commun
- Développer le covoiturage
- Encourager l'éco-conduite
- Mobilité électrique (atteindre un objectif de 41 870 véhicules électriques et hybrides rechargeables d'ici 2028, mettre en œuvre 34 269 points de recharge dont près de 4500 points de recharge accessibles au public).

Actions réalisées en 2025

★ Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE)

Créé par l'AUE en 2016, le dispositif d'aide à l'achat d'un VAE vise à encourager les changements de comportements en faveur d'une mobilité durable et active afin de réduire la consommation d'énergie fossile et protéger l'environnement.

- Il s'adresse aux particuliers, entreprises et collectivités, via une prime allant jusqu'à 500 € par vélo et déductible à l'achat.
- Un réseau de 38 vélocistes partenaires a été créé afin de déduire la prime de l'AUE à l'achat.
- Un dispositif similaire permet aux collectivités et entreprises de bénéficier d'une aide pour favoriser la pratique du vélo auprès de leurs salariés (jusqu'à 60% de l'investissement pour une collectivité et 25% plafonnée à 500€ ou 1000€ pour une entreprise).

Depuis 2016, 6 713 particuliers ont déjà pu bénéficier de cette aide.

- **570 particuliers ont été aidés en 2025 à hauteur de 251 460 € pour un investissement total de 1 547 536 €.**

4- DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES

★ Appel à projets « Financement d'études pour l'élaboration d'un plan opérationnel de déploiement des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques en Corse ».

Depuis 2023 l'AUE lance un appel à projets destiné à soutenir les communautés de communes et agglomérations qui souhaitent s'engager dans l'élaboration d'un plan de déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) afin de mailler le territoire d'un réseau adapté à ses besoins et de participer à la mise en œuvre des objectifs de la PPE.

L'Agence met à disposition un document d'aide à la rédaction d'un cahier des charges qui peut être adapté au territoire et une prime pouvant atteindre 80%, sur un plafond de 100 000 € de dépenses éligibles.

- En 2025, **trois dossiers** ont été déposés par les Communauté de Communes de la Costa Verde, du Centre Corse et la Communauté d'Agglomération de Bastia. Suivis par l'AUE, ils seront menés à terme en 2026.



4- DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES

★ Etude de potentiel du covoiturage en Corse en vue du déploiement de lignes de covoiturage

En 2025, l'AUE a piloté une étude stratégique visant à évaluer le potentiel de déploiement de lignes de covoiturage organisé en Corse. Elle couvre douze intercommunalités et trente-cinq communes, soit cinquante arrêts potentiels. L'objectif était d'analyser la faisabilité technique, les usages potentiels et les conditions de mise en œuvre d'un réseau structuré de covoiturage du quotidien, en complémentarité avec les transports collectifs existants.

Des recommandations ont été formulées en matière de gouvernance, d'animation territoriale et de mutualisation à l'échelle régionale. Elle constitue aujourd'hui une base opérationnelle pour les décisions des EPCI et de la Collectivité de Corse en matière de déploiement coordonné du covoiturage organisé.

★ Programme national « Territoire Inclusion Mobilité et Sobriété » (TIMS)

L'AUE et le réseau régional « Mob In Corsica » ont été lauréats du programme national TIMS destiné à accélérer l'accès à la mobilité durable et inclusive (MDI) pour les publics précaires pour la période 2024-2026. Financé par les CEE, il est porté par un consortium national regroupant le CLER, le RARE, AURAE et Mob In France. En Corse, 4 territoires sont ciblés : la CAB, les deux EPCI de Balagne et la Communauté de Communes Pasquale Paoli.



Atelier réparation de vélos (proposé le 18/09/2025)

L'année 2025 a permis à l'AUE de se mobiliser fortement dans le cadre de ce programme :

- Animation de **6 réunions inter partenariales**.
- Organisation de **4 COPIL** élargis avec des acteurs stratégiques de la mobilité (CdC, l'ADEME et certaines EPCI lauréates de l'AAP AVELO) pour valider et suivre le plan d'actions annuel.
- Co organisation de la **1ère journée régionale** de la MDI ciblant le grand public, le 18 septembre (plus de 90 participants et une dizaine d'intervenants).
- Conception d'une **brochure de présentation** (tirage en 500 exemplaires) et de kakémonos.
- Participation au tournage de la **vidéo** « TIMS Corse » avec le consortium.
- **Sensibilisation de 35 adhérents** du réseau « Energia Nostra » pour entrecroiser les dynamiques de la mobilité solidaire et de l'énergie collective.



5- DÉVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES

Contexte et enjeux

Après la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables constitue le 2ème axe de la politique de transition énergétique de la Corse.

Sur la période 2019-2028, le projet PPE révisée fixe les objectifs suivants :

- augmentation de 387 MW des EnR électriques (petite hydraulique, photovoltaïque et éolien avec stockage) soit une augmentation de 170 %,
- augmentation de 133 GWh des EnR thermiques (solaire thermique, bois énergie).

Actions réalisées en 2025

★ La révision du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR)

Le S3REnR est un outil de planification qui permet d'anticiper et d'organiser les investissements nécessaires sur le réseau électrique afin de raccorder les futures installations de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, hydroélectricité, etc.). Il définit notamment :

- les capacités d'accueil du réseau,
- les ouvrages à créer ou à renforcer (postes, lignes),
- et les modalités de financement de ces infrastructures (via la quote-part).

Sa révision est donc indispensable pour adapter le réseau aux objectifs énergétiques fixés par la PPE en matière de développement des énergies renouvelables. Cela permet aussi de lever les contraintes de saturation du réseau, qui bloquent aujourd'hui certains projets et d'assurer la sécurité du système électrique et de planifier de manière cohérente les investissements, en tenant compte des réalités territoriales (foncier, urbanisme, environnement).

- En 2025, l'AUE a poursuivi son implication active dans la révision du S3REnR en lien étroit avec la DREAL. Elle a notamment contribué à l'analyse critique des données transmises par EDF, à la consolidation des hypothèses de développement des énergies renouvelables à horizon 2033, ainsi qu'au suivi des études réseaux.
- L'AUE s'est également mobilisée pour proposer une approche territorialisée du schéma, intégrant les contraintes locales (foncier, urbanisme, environnement), tout en veillant à la cohérence avec les objectifs de la PPE. Enfin, elle a participé aux échanges techniques avec EDF et l'État afin de sécuriser la méthodologie, clarifier les données et anticiper les conditions de mise en œuvre du futur schéma.

5- DÉVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES

★ La filière petite hydraulique

Les porteurs de projets de cette filière font face à des difficultés diverses venant freiner, voire bloquer, leurs initiatives. Elles sont principalement d'ordre environnemental (du fait de procédures longues et complexes), d'ordre économique (avec des modalités tarifaires évolutives) et d'ordre technique (du fait des surcoûts liés au raccordement électrique des projets éloignés des postes sources).

Ainsi, seuls deux projets ont été mis en service depuis 2015.

Depuis 2019 l'AUE lance un appel à projets destiné à stimuler la réalisation de petites centrales hydroélectriques en intégrant une planification territoriale et en encourageant les démarches de financement participatif. Dans ce cadre l'Agence soutient les études de faisabilité technico-économique d'aide à la décision nécessaires préalablement à la mise en œuvre des projets.

Au total, une vingtaine d'études ont été accompagnées par l'AUE (15 MW environ).

- En 2025, 5 campagnes de jaugeage ont été soutenues afin de disposer de données précises pour différents projets situés sur les cours d'eau du Golu, du Viru, du Minuto et de Catena sur les communes d'Albertacce, Poggio de Venaco, Vico, Letia et Renno.

★ La filière photovoltaïque

En 2025, l'AUE a développé un outil cartographique de potentiel et de contraintes qui vise à faciliter la planification et l'évaluation des projets photovoltaïques en Corse. Il repose sur une méthodologie combinant le potentiel solaire théorique et les pentes des terrains afin d'identifier les zones les plus propices à l'installation de centrales solaires au sol et sur une classification des contraintes selon trois niveaux d'enjeux.

★ La filière éolienne

Si la filière éolienne n'a pas connu d'augmentation de puissance depuis 2006, date de la mise en service du troisième et dernier parc éolien à ce jour en Corse, il convient de souligner le repowering des 12 MW sur les 18 MW existants.

Le parc de Balagne (6MW) a engagé le processus pour son repowering mais rencontre des difficultés quant à son approvisionnement en turbines correspondant aux puissances requises.

Un autre projet dans le Cap-Corse (21 MW) a quant à lui obtenu son permis de construire et prévoit de lancer les travaux, mais il rencontre lui aussi les mêmes difficultés d'approvisionnement.

5- DÉVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES

★ La filière solaire thermique

- Pour les particuliers, la barre symbolique des 100 dossiers n'a pas été atteinte, alors que les dispositifs d'aides sont toujours aussi importants.
- Pour les professionnels, 10 dossiers ont été déposés et instruits pour un total de 231 m².

Ce nombre de dossiers est en baisse depuis 2022 (20 dossiers). Il est à noter que le secteur hôtelier/para-hôtelier représente 8 des 10 dossiers soutenus.

La baisse du nombre d'installations s'explique en partie par le faible nombre d'installateurs sur le territoire ainsi que par la concurrence que représente la filière photovoltaïque notamment. C'est la raison pour laquelle l'AUE a réalisé en 2025 une étude spécifique afin d'identifier les freins et leviers possibles pour relancer la filière solaire thermique et lui permettre de prendre toute la place qu'elle doit occuper dans le panorama énergétique insulaire.

Les conclusions de cette étude identifient 6 freins et 5 leviers :

- cibler et qualifier les données,
- communiquer en déployant un argumentaire économique,
- accompagner et renforcer le suivi,
- activer le levier financier,
- capitaliser sur les projets références.

La mise en œuvre de ces recommandations sera intégrée de manière opérationnelle aux actions de l'AUE.



5- DÉVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES

★ La filière bois-énergie

En 2025, une étude a été réalisée afin de mettre à jour le potentiel et l'opportunité de la filière bois-énergie. Elle identifie 6 freins et 7 leviers pour permettre une relance de cette filière :

- sécuriser l'approvisionnement,
- revoir les dispositifs d'aide en incluant l'objectif carbone,
- prioriser les cibles à fort taux de réussite,
- réintégrer le confort d'été dans les projets biomasse,
- réfléchir à la mise en place d'un contrat de chaleur renouvelable territorial ou patrimonial,
- réaliser et diffuser des fiches de projets biomasse exemplaires,
- déployer des projets à l'échelle des ambitions.



★ « Energia Nostra », le réseau dédié aux communautés énergétiques corses



Le développement des énergies renouvelables de projets individuels (à l'échelle de particuliers), mais aussi d'installations de grandes puissances, est accompagné par des dispositifs de soutien financier qui se limitent aux tarifs d'achats spécifiques.

La massification des énergies renouvelables en Corse, peut s'appuyer sur deux autres leviers :

- Le financement participatif, réservé aux particuliers, qui leur permet d'être acteurs de la transition énergétique et de diversifier leur épargne.
- Le montage citoyen, adressé à tous les acteurs, qui leur permet de se réapproprier les enjeux énergétiques et retombées socio – économiques, en devenant actionnaires et décideurs sur ces projets.

C'est dans ce contexte que l'AUE a créé en 2021 « Energia Nostra », le réseau dédié aux projets d'énergies renouvelables participatifs et citoyens corses, avec le soutien de l'ADEME et de l'association Energie Partagée. Il vise à encourager le déploiement d'opérations d'autoconsommation collective (ACC) de tout genre, que ce soit à l'échelle d'un village, d'une copropriété, d'une zone d'activités économiques, de lotissements, de quartiers urbains, etc...

5- DÉVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES

Actuellement, plus de 30 acteurs locaux issus du domaine public (organisme consulaire, collectivité, EPIC) et privé (PME, développeurs EnR, associations, communautés énergétiques ...) participent à cette nouvelle dynamique. En 2025, l'activité du **Réseau "Energia nostra"** a été particulièrement riche :

- Sensibilisation de 90 nouveaux acteurs locaux, notamment sur l'Auto Consommation Collective (ACC).
- Adhésion de 19 nouvelles structures publiques/privées.
- Accompagnement de 9 porteurs de projets membres dont un qui gère la 1^{ère} opération d'ACC patrimoniale corse (Commune de San Martino di Lota) et deux qui ont été lauréats de l'AMI régional d'INVECE (Communauté de Communes de la Costa Verde et CAB).
- Participation aux rencontres nationales de l'Energie citoyenne, en juin à Toulouse.
- Organisation d'une rencontre régionale des adhérents le 20 novembre à Corti (35 participants).

★ « INVECE », le projet européen dédié à l'innovation verte et aux communautés Energétiques

Pour la période 2024-2026, l'AUE participe, via le réseau « Energia Nostra », au projet INVECE, cofinancé par le programme Interreg Italie France Maritime 2021-2027, aux côtés de la Sardaigne, la Toscane, la Ligurie et le sud de la PACA. Il vise la création et l'animation d'un Observatoire Transfrontalier des Communautés Énergétiques (OTCE).

En 2025, l'AUE a participé de façon active à la vie du programme :

- Présence à deux événements transfrontaliers : Florence en janvier et Nice en juin.
- Lancement d'un AMI transfrontalier dans le cadre du programme INVECE.
- Rédaction du 1^{er} guide national pour accompagner les collectivités de France (y compris des îles) à se lancer dans des projets photovoltaïques/ hydroélectriques via l'ACC.
- Coordination d'accompagnement pendant sept mois auprès des deux lauréats de l'AMI (Communautés de Communes de la Costa Verde et Association Erbaiolu Energia) pour créer/développer leur communauté énergétique.





6- PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'AIR

Contexte et enjeux

L'AUE est chargée de la mise en place d'une politique de l'air pour le compte de la Collectivité de Corse. Celle-ci comporte deux volets distincts et complémentaires : la qualité de l'air intérieur et la qualité de l'air extérieur.

La qualité de l'intérieur constitue un enjeu prioritaire car une personne passe 80% à 90% de son temps en espace clos (maison, école, bureau, véhicule...). Contrairement aux idées reçues, l'air n'y est pas toujours de meilleure qualité que celui de l'extérieur. De nombreux polluants peuvent se trouver dans ces espaces confinés et, en l'absence de ventilation et/ou d'aération, parfois s'y concentrer pour atteindre des niveaux préjudiciables à notre santé.

- L'AUE investit cette question, afin de définir un cadre d'actions efficace, conforme aux évolutions réglementaires. La mise en place de plans de rénovation des maisons individuelles, des logements collectifs, de bâtiments tertiaires publics (crèche, écoles, collèges, lycées notamment) et privés, est une opportunité pour tester et fiabiliser des protocoles de mesures et autres diagnostics afin de favoriser la prise en compte de la cible « Qualité de l'air » et concourir à son amélioration.
- La qualité de l'air extérieure est également un axe majeur en termes de santé publique.
- L'AUE sensibilise les EPCI, les professionnels et la population à la nécessité d'intégrer cette réalité dans leurs prérogatives quotidiennes.

Actions réalisées en 2025

Plusieurs actions ont été conduites en 2025 :

- Accompagnement financier de l'Association agréée de qualité de l'air,

Qualitair Corse, et suivi de ses travaux.

- Organisation d'une session du Conseil de l'Energie de l'Air et du Climat (CEAC) dédiée à la qualité de l'air à destination des établissements de santé le 14 octobre 2025.



- Participation aux comités techniques du Plan Régional Santé Environnement (PRSE 4) pour le suivi des trois actions dont l'AUE est référente (mobilité, précarité, qualité de l'air) et échanges avec l'Observatoire Régional de la Santé (ORS).
- Diffusion de la campagne de communication « Casa ariosa, Casa Sana » : sensibiliser le grand public à la nécessité d'une bonne aération du logement et à la réduction des émissions de polluants à la source pour améliorer la qualité de l'air intérieur, via des spots TV sur France 3 Corse Via Stella, le site internet et les réseaux sociaux de l'AUE.

6- PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'AIR

Actions réalisées en 2025

Plusieurs actions ont été conduites en 2025 :

- Accompagnement financier de l'Association agréée de qualité de l'air, Qualitair Corse, et suivi de ses travaux.
- Organisation d'une session du Conseil de l'Energie de l'Air et du Climat (CEAC) dédiée à la qualité de l'air à destination des établissements de santé le 14 octobre 2025.
- Participation aux comités techniques du Plan Régional Santé Environnement (PRSE 4) pour le suivi des trois actions dont l'AUE est référente (mobilité, précarité, qualité de l'air) et échanges avec l'Observatoire Régional de la Santé (ORS).
- Diffusion de la campagne de communication « Casa ariosa, Casa Sana », afin de sensibiliser le grand public à la nécessité d'une bonne aération du logement et à la réduction des émissions de polluants à la source afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur, via des spots TV sur France 3 Corse Via Stella, le site internet et les réseaux sociaux de l'AUE.





7- ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Contexte et enjeux

Pour atteindre l'objectif d'autonomie énergétique de la Corse fixé à l'horizon 2050, l'AUE accompagne les territoires dans la concrétisation de la transition énergétique et la résilience de la Corse. Il s'agit :

- d'inscrire les territoires dans la dynamique régionale du SRCAE et de la PPE,
- d'établir un réseau d'acteurs efficace à l'échelle des territoires,
- d'identifier et faire remonter des projets afin de répondre aux objectifs de la PPE,
- de répondre au besoin d'une gouvernance Energie-Air-Climat territoriale,
- de renforcer la représentativité de l'Agence auprès des territoires,
- de mettre en avant les outils proposés par l'Agence.

Actions réalisées en 2025

★ Plans climats Air Energie Territoriaux

Les PCAET définissent des actions d'atténuation et d'adaptation à l'échelle d'un ou plusieurs EPCI. 4 territoires sont dits « territoires obligés ». Il s'agit des deux communautés d'Agglomération, CAPA et CAB, ainsi que des communautés de communes Marana Golo et Sud Corse.

- En 2025, l'AUE a participé aux travaux relatifs à l'élaboration des **PCAET de la CAPA, de la CAB et de la Communauté de communes Marana Golo**.

★ Convention de coopération et de coordination territoriale pour la rénovation de l'habitat en Corse

- L'AUE porte depuis presque dix ans le guichet régional d'information, conseil, orientation et accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation énergétique. **La convention de coordination et de coopération régionale pour la rénovation de l'habitat en Corse** signée le 7 novembre 2025 par l'ANAH, l'Etat, la CdC et l'AUE a confirmé le rôle pilote de l'AUE sur l'ensemble du territoire corse.
- L'ANAH décline de façon opérationnelle cette convention via des pactes territoriaux pour développer à l'échelle intercommunale des actions de sensibilisation, d'information-conseil et accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation de l'habitat. Forte de son expérience à travers le dispositif ORELI, au cours de l'année 2025 l'AUE est allée à la rencontre de chaque EPCI, aux côtés des représentations locales de l'ANAH, pour présenter ce nouveau dispositif. Dans le cas où, des EPCI ne souhaitaient pas s'engager dans un pacte territorial en propre, l'AUE a initié l'élaboration d'un pacte cosigné par l'ANAH, couvrant l'ensemble des intercommunalités concernées.
- Ces nombreux échanges avec les territoires ont permis d'initier un recensement des moyens et des initiatives déployées localement en faveur de la rénovation de l'habitat. A cette occasion, depuis avril 2025, l'AUE s'est également engagée en tant que financeur des actions de rénovation énergétique dans les Opérations Programmées -d'Aménagement de l'Habitat (OPAH).

An aerial photograph of a lush, green landscape. In the foreground, a dense forest of deciduous trees with vibrant green foliage covers a hillside. A narrow, light-colored path or streambed winds through the forest. To the right, a small, straight section of a paved road is visible. The middle ground shows a valley floor with a mix of forest and open, grassy areas. In the background, rolling hills are covered in a thick forest, stretching towards a distant horizon under a clear sky.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA DIRECTION DÉLÉGUÉE À L'URBANISME



L'ÉQUIPE

9 salariés (au 31.12.2025)



Benjamin Gilormini

Directeur délégué
à l'urbanisme



Ghjulia Maria Defranchi

Directrice déléguée adjointe
à l'urbanisme



Estelle Dampne

Cheffe de département
activités publiques



Barbara Susini

Cheffe de département
développement commercial



Marie-Hélène Casalonga

Chargée d'études



Ange-Marie Morange

Chargé d'études



Alex Salini

Chargé d'études



Thérèse Di Fraja

Gestionnaire



Chjara Romiti

Alternante



LES MISSIONS

Agence de référence pour l'aménagement durable de notre île, l'AUE est chargée par la Collectivité de Corse de l'accompagner et d'accompagner les collectivités locales pour définir des projets d'urbanisme et d'éclairer les grands enjeux de l'aménagement du territoire.



LES OBJECTIFS

- ★ Accompagner les collectivités pour l'élaboration de documents d'urbanisme, de projets de territoire, d'aménagement ou de construction via une offre d'ingénierie dédiée
- ★ Appuyer la Collectivité de Corse dans son rôle de planificateur et d'aménageur régional : Apporter une contribution à l'élaboration ou la révision des documents de planification régionaux ainsi qu'à l'élaboration des avis techniques
- ★ Éclairer les enjeux de l'aménagement du territoire et sensibiliser les acteurs



1- ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS POUR L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Contexte et enjeux

L'axe stratégique n°1 du Contrat d'Objectifs et de Performance 2024-2028 (COP) signé avec la Collectivité de Corse vise notamment à « renforcer l'ingénierie publique au service des collectivités » (objectif opérationnel n°2).

À ce titre, face au déficit d'ingénierie dont souffrent de nombreuses communes et intercommunalités, et au retard observé dans la couverture du territoire par des documents d'urbanisme opposables, l'AUE développe une offre d'ingénierie destinée à accompagner les collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, la définition de leurs projets d'aménagement et de construction et la programmation de leurs opérations.

De plus, dans le cadre du COP, cette activité s'inscrit également dans une logique de structuration et de montée en puissance de l'ingénierie territoriale portée par l'AUE, avec des objectifs quantifiés en matière de développement de missions, de contractualisation et de production de prestations au service des collectivités.

Elle participe à la diversification des ressources de l'Agence, au renforcement de son positionnement en tant qu'opérateur de la CdC et à la formalisation d'une offre d'intervention lisible, articulant planification, programmation et accompagnement opérationnel des projets.

Elle contribue enfin à améliorer la lisibilité des rôles entre la Collectivité de Corse et son opérateur, dans une logique de complémentarité et de performance de l'action publique.

D'une manière générale, l'AUE a traduit cet axe du COP en choisissant d'intervenir à différentes échelles des territoires et selon différentes modalités.

Ainsi, elle intervient de la commune à la communauté d'agglomération et pour les missions suivantes :

- Élaboration ou révision de documents d'urbanisme ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Programmation urbaine et architecturale ;
- Accompagnement stratégique.

Elle contribue ainsi à améliorer l'efficacité de l'action publique en urbanisme, à soutenir les collectivités et à assurer une meilleure articulation entre les orientations stratégiques territoriales, notamment le PADDUC, et leur déclinaison opérationnelle à l'échelle locale.

1- ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS POUR L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Actions réalisées en 2025

★ Une activité en développement

En 2025, l'AUE s'est consacrée à la réalisation de 11 missions sous contrat, d'une durée comprise entre 18 mois et 3 ans :

- 5 missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration ou la révision de PLU dont 2 signées en 2025
- 3 missions de production de PLU dont 2 productions initiales et 1 missions de finalisation de procédures d'approbation
- 2 missions d'élaboration de cartes communales.

En parallèle, l'Agence s'est positionnée sur plusieurs consultations portant notamment sur :

- l'élaboration de SCoT,
- des missions de programmation urbaine et architecturale,
- l'accompagnement de projets de territoire.

Ces démarches traduisent la montée en charge progressive de l'activité de planification territoriale portée par l'AUE.

★ Une présence de terrain au service des territoires

Au-delà de la production technique des documents d'urbanisme, en 2025 l'activité a reposé sur un travail continu d'échanges avec les élus et les partenaires institutionnels.

Cette dynamique s'est notamment traduite par :

- 68 visites de communes et rencontres avec les élus,
- 10 rendez-vous organisés dans les locaux de l'AUE,
- 5 réunions de concertation avec des maires,

- 5 réunions avec les personnes publiques associées (PPA) dans le cadre de l'élaboration ou du suivi des documents d'urbanisme.

Ce travail de terrain contribue à identifier les besoins des territoires, à accompagner les collectivités dans la définition de leurs projets et à faire émerger de nouvelles missions d'ingénierie.

★ Structuration de l'offre de services

Parallèlement au développement de ses missions, l'AUE poursuit la structuration d'une offre de services en urbanisme et programmation, articulée autour :

- de l'élaboration de documents d'urbanisme (AMO ou production),
- de la programmation urbaine et architecturale,
- de l'accompagnement stratégique des collectivités.

Ce travail s'appuie également sur la production d'outils internes (trames de documents, guides méthodologiques, réponses aux marchés publics) et sur une mobilisation transversale des équipes de l'agence.

L'objectif est de proposer aux collectivités une ingénierie territoriale capable de relier planification, stratégie et mise en œuvre opérationnelle des projets.

*L'AUE a conclu
11 nouveaux contrats
en 2025*



2- CONTRIBUER À L'ÉLABORATION D'AVIS TECHNIQUES POUR LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Contexte et enjeux

Le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) signé en 2024 avec la Collectivité de Corse prévoit explicitement, au sein de l'objectif opérationnel « renforcer l'ingénierie publique », l'objectif détaillé 1.2.1 qui porte sur « l'assistance à la Collectivité de Corse pour l'élaboration et les évolutions des documents de planification régionale (PADDUC, etc.) et de leurs déclinaisons, pour l'élaboration de ses dires et avis sur les projets, plans et programmes locaux et les demandes d'autorisation »

Ce cadre contractuel concerne des interventions qui pour certaines étaient déjà effectuées depuis la création de l'AUE mais qui ne faisaient pas l'objet de « commandes » explicites de la part des services de CdC, ni d'une réception en bonne et due forme.

Le principal enjeu associé à cet objectif réside dans la poursuite du processus de structuration de la compétence d'aménagement du territoire au sein des services de la Collectivité (maîtrise d'ouvrage), et d'identification de l'AUE comme structure d'ingénierie publique susceptible de répondre aux divers besoins de la collectivité dans ses domaines d'expertise (prestataire).

Pour une partie des missions effectuées, en particulier la participation à l'analyse des projets locaux et à l'élaboration des avis de la Collectivité de Corse sur les PLU (en tant que personne publique associée), le déploiement de l'offre de services de l'Agence en direction des communes et intercommunalités est susceptible de placer à terme l'Agence en situation de juge et partie, ce qui ne serait pas admissible (cas d'une commune dont le PLU est élaboré avec l'appui de l'AUE et sur lequel la CdC doit émettre un avis). En conséquence, l'objectif à moyen terme consiste à ce que l'AUE se retire progressivement mais totalement de ces analyses, et que les services de la CdC développent une compétence interne leur permettant d'agir en toute autonomie dans le cadre de leur rôle de PPA.



2- CONTRIBUER À L'ÉLABORATION D'AVIS TECHNIQUES POUR LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Actions réalisées en 2025

En 2025, l'appui à la Collectivité de Corse a principalement porté sur :

- La contribution à l'élaboration de ses avis sur les documents d'urbanisme : 23 contributions ont été adressées.
- L'élaboration d'une offre de services pour l'accompagner dans l'élaboration du PADDUC.
- La participation aux travaux partenariaux de l'élaboration du Projet Partenarial d'Aménagement « entrée de ville » d'Aiacciu (participation aux COTECH, amendement des documents d'études, propositions diverses aux services de la CdC), ainsi qu'à la préparation des études d'aménagement du secteur gare de Corte (secteur d'enjeu régional) sous maîtrise d'ouvrage de la direction générale adjointe en charge des infrastructures de transport.

En application des principes convenus avec les services de la Collectivité qui ont précisément réparti les rôles entre les différentes directions, offices et agences, la contribution de l'AUE à l'élaboration des avis de la CdC sur les différents documents d'urbanisme repose exclusivement sur un cadre normé (formulaire type synthétique) traitant de certains aspects seulement du plan local : les dynamiques prises en compte et leur soutenabilité, la qualification des formes urbaines identifiées et leur justification, l'existence ou pas d'une démarche de projet urbain impliquant une intervention de la commune ou de la CdC, la place de l'urbanisme opérationnel dans la démarche de planification et le recours ou pas aux outils disponibles et souhaitables.

Sur le fond, la tendance à une approche exclusivement réglementaire de la part des communes est persistante, constat qui amène l'agence à redoubler d'efforts de pédagogie et à mettre l'accent sur son offre de services en matière d'accompagnement des projets urbains.

En matière d'appui à l'élaboration du PADDUC, l'année 2025 a été marquée par :

- le lancement officiel du processus de révision, avec une délibération de l'AC en juillet 2025. L'AUE a proposé un ensemble de prestations à l'été 2025, accompagnées d'une évaluation du temps à consacrer par ses services.
- la confirmation, le 21 octobre 2025, de la part de la CdC de leur demande de prestation d'accompagnement technique, via une première commande d'une série de quatre, portant sur la production de différents rapports thématiques :
 - Zero artificialisation nette
 - Prise en compte des dispositions de la loi ELAN
 - Loi Le Meur Echaniz
 - Lutte contre la spéculation immobilière et foncière

- 23 contributions
- 1 offre de service
- Appui à l'élaboration du Padduc



3- ECLAIRER LES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SENSIBILISER LES ACTEURS

Contexte et enjeux

Le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) signé en 2024 avec la Collectivité de Corse prévoit explicitement, au sein de l'objectif opérationnel « Améliorer la connaissance du territoire et ses enjeux », l'objectif détaillé 1.1.2 qui porte sur la sensibilisation et la valorisation des résultats, ainsi que la formation des acteurs de l'urbanisme (décideurs et techniciens des collectivités, professionnels, grand public).

En effet, les travaux d'analyse et de modélisation, ainsi que les retours d'expérience tirés de l'activité de l'AUE font l'objet d'une large diffusion afin de sensibiliser tous les acteurs concernés (élus, collectivités, professionnels, grand public).

L'objectif final vise le partage des connaissances, la généralisation des bonnes pratiques et la maîtrise, par chaque type de public, des problématiques voire des leviers d'action. Pour cela les modalités de mise en œuvre peuvent être variées (lettres d'information, brochures, sites internet, réseaux sociaux, Newsletter, colloques spécialisés ou grand public, voyages d'études, etc...)

L'Agence continue également de s'engager dans l'animation d'un réseau professionnel regroupant les acteurs de l'urbanisme en Corse (le « Club URBA ») et vers l'intégration à des réseaux existants au niveau national et international.



3- ECLAIRER LES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SENSIBILISER LES ACTEURS

Actions réalisées en 2025

★ Production d'études et d'outils d'analyse

L'AUE développe des outils et études permettant de **mieux comprendre les dynamiques territoriales et d'éclairer les politiques d'aménagement.**

En 2025, plusieurs travaux ont été menés ou engagés dans le but de renforcer la connaissance territoriale et d'outiller les collectivités :

- Finalisation du Modèle d'Occupation des Sols (MOS) de la Corse, outil d'analyse des dynamiques d'artificialisation et d'évolution de l'usage des sols.

Il consiste en la vectorisation précise de l'occupation des sols de l'île sur deux millésimes 2011 et 2021, permettant notamment de caractériser la consommation d'espace sur cette décennie de référence au titre de la Loi Climat et Résilience.

- Lancement d'études sur les mobilités et les dynamiques démographiques à partir des données Orange Flux Vision.

Au travers de l'analyse des connections téléphoniques (Orange Flux vision) ces études permettront une connaissance plus fine de ces phénomènes, avec des différentiels jours de la semaine/week-end, saisonniers (chiffres détaillés par mois), etc.... Elles permettront de mieux paramétrer les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire, logement ou encore mobilités.

- Étude sur le confort climatique à Aiacciu, visant à analyser les effets du changement climatique en milieu urbain et à identifier des leviers d'adaptation.

Restituée aux services techniques de la ville, elle a permis de synthétiser les données existantes sur le climat de la commune et de les analyser (fichiers météo, capteurs, hauteur des bâtiments, aérologie, etc.), avec un focus sur le confort thermique de deux cours d'école, puis de proposer une stratégie de végétalisation face au réchauffement climatique.



3- ECLAIRER LES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SENSIBILISER LES ACTEURS

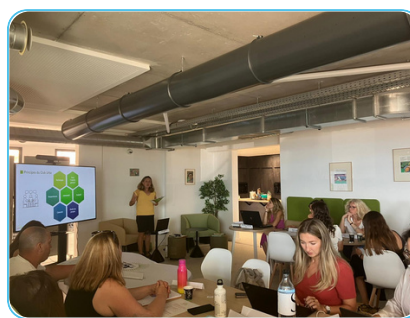
★ Animation de réseaux et diffusion

- Colloque de l'AUE « Répondre aux défis du logement en Corse » - 14 mars 2025 à Corti

Ce colloque a réuni plus d'une centaine de participants (élus, techniciens et experts) afin d'échanger sur les enjeux du logement en Corse et les leviers d'action possibles.

Les interventions ont permis d'objectiver les indicateurs d'une crise aiguë du logement en Corse, marquée par une forte pression foncière, une explosion des résidences secondaires et des meublés touristiques (22 000 logements), ainsi qu'un déficit structurel de logements sociaux (seulement 10,3 % des résidences principales). Les loyers privés sont élevés, les revenus bas, et le parc existant mal adapté aux besoins (manque de T1/T2, vacance, vieillissement).

Pour y répondre, les pistes proposées incluent : la mobilisation et rénovation du parc vacant, la régulation des usages (limitation des meublés touristiques), une stratégie foncière publique ambitieuse (baux solidaires, dissociation foncier/bâti), et la production de logements abordables via des alliances locales et des outils innovants. L'objectif est de garantir un logement digne pour tous, tout en préservant l'identité et la qualité de vie en Corse.



- Journée annuelle du « Club URBA » de l'AUE - 3 juillet 2025 à Ajaccio

Créé en décembre 2023, le Club créé par l'AUE réunit les techniciens de l'aménagement et de l'urbanisme de Corse afin de favoriser les échanges de pratiques et la diffusion d'outils.

Une journée annuelle du Club URBA a été organisée le 3 juillet 2025 à la Cité Grossetti d'Ajaccio et a rassemblé une cinquantaine de participants.

- La journée a débuté par un focus sur le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et les outils disponibles pour les collectivités, ainsi que sur la loi de juin 2025 facilitant la transformation de bureaux en logements. Un point d'étape a été fait sur la révision du PADDUC pour adapter la Corse aux enjeux climatiques et démographiques.
- Le logement a été au cœur des échanges : régulation des meublés de tourisme, servitudes de mixité sociale, et présentation d'un futur Rapport et Guide Logement pour les collectivités.
- L'après-midi enfin a exploré l'urbanisme favorable à la santé : végétalisation, îlots de fraîcheur dans les écoles, et intégration de la qualité de l'air dans les projets urbains. Les financements disponibles pour les communes ont aussi été détaillés.
- La journée s'est conclue par un bilan des échanges et une discussion sur les perspectives à venir. Il s'agira notamment de co-construire le Guide Logement et de rendre plus opérationnel le concept d'Urbanisme Favorable à la Santé (fiches, référentiel, etc...)

3- ECLAIRER LES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SENSIBILISER LES ACTEURS

★ Participation aux groupes de travail de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

L'AUE participe aux travaux de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), notamment au sein d'un groupe de travail consacré aux nouveaux desseins du périurbain.

2025 a été l'année de maturation des groupes de travail et des journées d'exploration in situ, mobilisant une quarantaine d'acteurs par session. L'AUE a pu participer notamment à la journée de visite terrain et d'échanges sur les enjeux de transition socio-écologique dans le périurbain d'Avignon, lors d'échanges organisés par l'Aurav. À Rennes, le groupe de travail auquel l'AUE a participé, a rencontré de nombreux acteurs de la fabrique de la ville, partenaires de l'Audiar, pour discuter des propositions concrètes sur le foncier et l'habitabilité des territoires.

L'implication de l'AUE dans ce cycle, lui permet à la fois, de se former, se positionner, et agir pour un aménagement plus durable et adapté aux réalités corses, tout en renforçant son rôle de conseil et d'accompagnement auprès des collectivités.

★ Participation aux Assises du Foncier

L'AUE a participé aux Assises du Foncier 2025 organisées par le LIFTI (Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales) les 6 et 7 février à Nancy, et qui ont réuni plus de 500 experts (élus, aménageurs, chercheurs, associations, etc.) autour des enjeux stratégiques du foncier et de l'aménagement territorial.

L'événement a exploré des thèmes clés tels que l'adaptation au changement climatique dans le cadre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), la hausse des prix du foncier, les nouveaux modèles de financement, et l'équilibre entre sécurité juridique et droit de propriété. L'objectif était de croiser les expertises pour proposer des solutions concrètes et durables, en intégrant les défis écologiques, sociaux et économiques actuels.

La participation à ces Assises a permis à l'AUE d'accéder à un réseau pluridisciplinaire d'experts et d'acteurs locaux, favorisant ainsi l'échange de bonnes pratiques et l'innovation en matière de transition écologique, d'aménagement sobre et de gestion énergétique des territoires.

Cela lui a aussi offert l'opportunité de contribuer activement aux débats sur les nouveaux modèles fonciers et juridiques, et d'anticiper les évolutions réglementaires pour mieux conseiller les collectivités et adapter les stratégies locales.

★ Autres vecteurs de diffusion

L'agence contribue également à la diffusion des connaissances par des articles publiés dans sa Newsletter mensuelle ainsi que via la participation à une émission consacrée aux enjeux d'aménagement et de transition territoriale.





L'OBSERVATION ET LA PROSPECTIVE

L'OBSERVATION ET LA PROSPECTIVE



L'ÉQUIPE

5 salariés (au 31.12.2025)



Thomas Laniesse
Chef de pôle



Tristan Casabianca
Chargé d'études



**Paul-Edouard Dervieu
de Rocca Serra**
Cartographe



Brice Lecoivre
Chargé d'études



Julien Luciani
Chargé d'études



LES MISSIONS

Agence de référence pour l'aménagement durable de notre île, l'AUE est chargée d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des actions innovantes qui visent à préserver et développer notre territoire.

Sa capacité à anticiper, innover, recueillir et analyser des données, conduire des travaux d'observation, lui permettent de préparer l'autonomie énergétique et l'utilisation raisonnée des ressources aux horizons 2040 et 2050.

Elle engage également des collaborations avec tous les acteurs régionaux concernés, partage avec eux des connaissances, et diffuse au grand public ses analyses sur des domaines aussi variés que le foncier et l'immobilier, la production d'énergie, le logement des étudiants, etc...



LES OBJECTIFS

- ★ L'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effets de Serre (OREGES) (hébergé au sein de l'AUE)
- ★ L'Observatoire des Marchés Fonciers et Immobiliers (OMFI) (hébergé au sein de l'AUE)
- ★ L'Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE)
- ★ Le Dispositif d'Observation du Foncier, du Logement et de l'Urbanisme (DOFLU)



1- L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE ET DES GAZ À EFFET DE SERRE (OREGES)

Contexte et enjeux

★ L'OREGES : un outil d'aide à la décision pour les territoires

L'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre, a été créé par délibération de l'Assemblée de Corse en date du 25 juin 2010. Il contribue à améliorer la connaissance énergétique et à éclairer les choix des décideurs dans ce domaine.

L'Observatoire est outil collaboratif d'analyse, d'échanges de connaissances qui réunit les différents acteurs institutionnels, privés et associatifs de l'air, de l'énergie et du climat en Corse... Hébergé au sein de l'AUE, il répond en priorité au besoin d'un lieu centralisé où les données sur l'énergie pourront être analysées, exploitées, mises en forme et restituées sous des formes utiles à tous.

L'Observatoire s'est fixé 3 grands objectifs :

- Améliorer et développer la connaissance de la situation régionale et infra régionale en termes de consommations énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre : recueil de données, indicateurs, bilans réguliers chiffrés, études spécifiques ...
- Être un lieu d'échanges et de concertation afin de renforcer la collaboration entre les différents acteurs (institutionnels, privés, associatifs) de l'air, de l'énergie et du climat, de mener une réflexion commune et de favoriser les partenariats et les programmes d'actions communs.
- Accompagner les politiques énergétiques régionales en développant des outils d'analyse et d'aide à la décision : diagnostics territoriaux, accompagnement des politiques locales, suivi du SRCAE et support des Plans Climat-Energie...

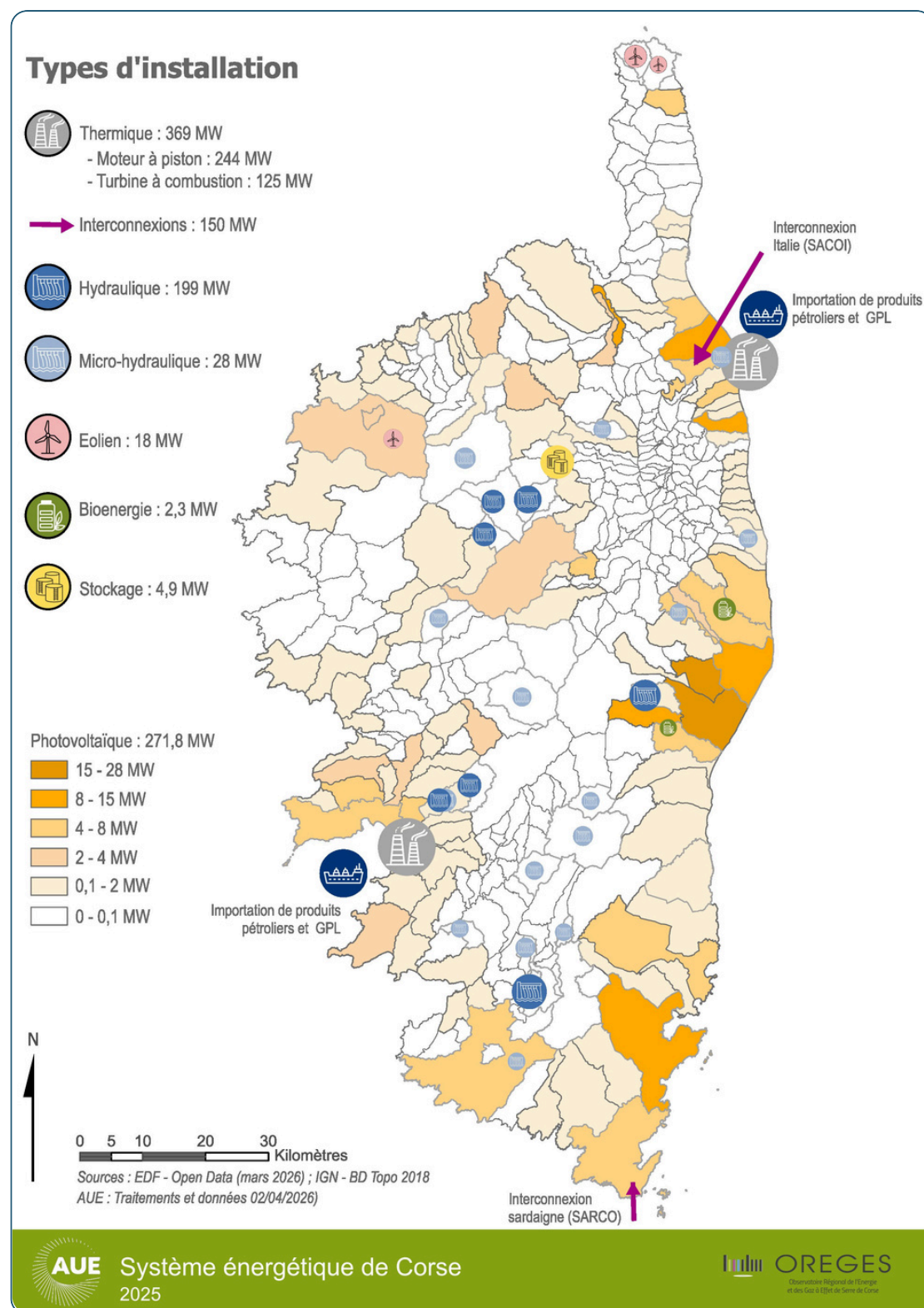
Actions réalisées en 2025

★ Optimisation des outils et relance des discussions partenariales

- En 2025 l'OREGES a entrepris une refonte majeure de son système de gestion des données, avec pour objectif de centraliser, standardiser et faciliter l'accès aux informations via un serveur unique basé sur PostgreSQL. Cette infrastructure permettra une gestion optimisée des données multi-secteurs, une automatisation des processus et une visualisation facilitée via Power BI et Excel.
- Les réunions ont permis d'engager les discussions sur les modalités d'échanges de données, les indicateurs clés et leur méthode de construction, ainsi que les calendriers de production : 2 comités techniques (le 30/04/25 et le 03/07/25), les réunions en bilatérales avec Qualit'air (le 30/10/25) et avec EDF (le 25/09/25),

Si ces premiers échanges ont posé des bases utiles, ils ont également mis en lumière la nécessité de poursuivre et d'approfondir le dialogue pour aboutir à un fonctionnement pleinement opérationnel.

1- L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE ET DES GAZ À EFFET DE SERRE (OREGES)



1- L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE ET DES GAZ À EFFET DE SERRE (OREGES)

★ Développement des tableaux d'indicateurs territoriaux

- Les tableaux d'indicateurs territoriaux accompagnent les territoires dans la mise en place de leurs PCAET, en offrant une vue localisée sur l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, une aide à la décision et un suivi des plans climat. En 2025, l'OREGES a répondu aux demandes des territoires, transmettant un certain nombre d'indicateurs et de détails méthodologiques. La CAPA et la Communauté de communes Fium'orbu Castellu ont ainsi sollicité l'AUE dans le cadre de l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie.
- En parallèle, la mise à jour et le développement de nouveaux indicateurs s'est poursuivie, conditionnée par la modernisation des méthodes et de l'architecture informatique de l'observatoire.
- De plus, l'AUE adhère à « TerriSTORY » qui est une plateforme d'échange méthodologique nationale, qui favorise le partage des pratiques et l'harmonisation des méthodes de calcul entre observatoires régionaux et partenaires. En 2025, de nombreuses réunions du réseau ont eu lieu, groupes de travail stratégiques et techniques confondus (16/09/25, 14/10/25, 05/11/25, 19/11/25), offrant au pôle, dans sa nouvelle organisation, l'opportunité de se mettre à jour sur les activités du réseau. Le pôle a également été sollicité pour contribuer à des arbitrages méthodologiques.

★ Harmonisation des méthodologies d'estimation des consommations énergétiques et de polluants

- Le Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement (RARE) poursuit un travail important d'harmonisation des modèles d'évaluation énergétique pour fiabiliser les indicateurs, réduire les disparités et faciliter les échanges entre acteurs territoriaux. En 2025, l'OREGES s'est impliqué activement dans cette convergence des méthodologies, au travers de sa participation aux réunions du réseau. Plusieurs rencontres ont ainsi eu lieu (19/11/25 entretien avec responsable RARE ; le 30/10/25 réunion avec Qualit'Air ; 18/12/25 réunion géodip ; 14/10/25 GT Stratégie territoriale).
- Les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) coordonnent la révision du PCIT2 pour actualiser les inventaires d'émissions atmosphériques et affiner le suivi des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA). Durant l'année 2025, la mise à jour des modèles s'est poursuivie en vue d'intégrer ces avancées.



2- L'OBSERVATOIRE DES MARCHÉS FONCIERS ET IMMOBILIERS (OMFI)

Contexte et enjeux

Le PADDUC, adopté par l'Assemblée de Corse en 2015, a arrêté la structuration d'une « compétence régionale de suivi et de coordination » en capacité de produire et de diffuser des connaissances, à partir du recueil et de la mise en forme de données éparses, dans tous les domaines intéressant le PADDUC. Parmi ceux-ci, les questions relatives aux marchés fonciers et immobiliers constituaient un enjeu de première importance en matière de développement urbain, d'aménagement du territoire et de lutte contre la spéculation.

En conséquence l'Observatoire des Marchés du Foncier et de l'Immobilier (OMFI) a été créé par délibération n° 17/224 AC de l'Assemblée de Corse du 27 juillet 2017.

Il est hébergé au sein de l'AUE et associe les acteurs compétents sur les questions foncières de la Collectivité de Corse, de l'Etat, des collectivités locales, du GIRTEC, de la SAFER et du Conservatoire du Littoral.

Cet outil a pour ambition de suivre ces thématiques sur l'ensemble du territoire, d'objectiver des phénomènes et de mesurer des évolutions sur le long terme. Dans le but d'apporter des éléments d'éclairages aux décisions et débats relatifs à ces enjeux.

Pour remplir ces missions, l'observatoire mène un travail méthodologique rigoureux visant à construire des indicateurs robustes et fiables. Il conduit dans ce cadre des travaux sur les déterminants du marché immobilier en Corse, permettant de mieux comprendre les dynamiques et les spécificités du territoire insulaire.

Actions réalisées en 2025

- **Publication d'un hors-série**

- **« A Lettera » sur les meublés de tourisme.**

Cette activité s'est imposée comme un acteur majeur du secteur économique de l'économie touristique de la Corse. Sujet de discussion constant, l'AUE a choisi de consacrer à ce phénomène un numéro hors-série de sa lettre des marchés fonciers et immobiliers.

Parue en février 2025 à destination des élus, des techniciens et du grand public, elle propose une vision novatrice, en introduisant des paramètres infra-communaux et des croisements avec les prix de l'immobilier. Ces analyses fournissent ainsi une aide à la décision pour la politique de logement, alors même que le cadre législatif a évolué significativement depuis la promulgation de la loi dite Echaniz-Le Meur en novembre 2024.



2- L'OBSERVATOIRE DES MARCHÉS FONCIERS ET IMMOBILIERS (OMFI)

Actions réalisées en 2025

- **Mise à jour et consolidation des données et méthodes**

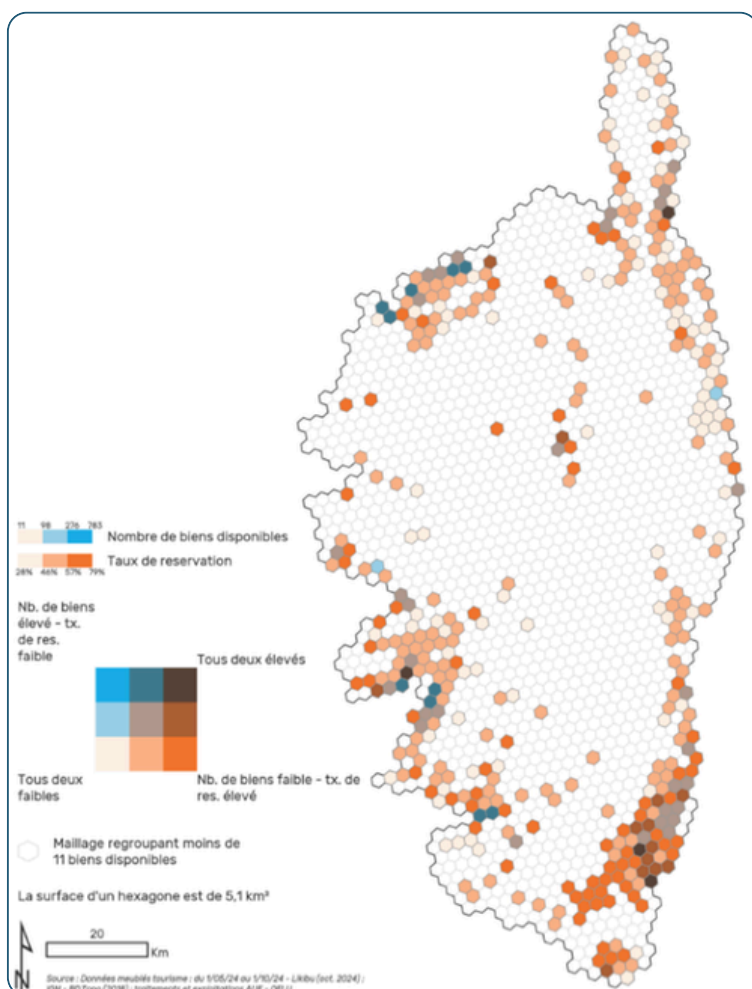
Les données foncières, immobilières ainsi que celles relatives à l'activité des meublés de tourisme, ont été actualisées.

Au-delà de la mise à jour, ce travail a également été l'occasion de faire évoluer et de consolider les méthodes d'analyse, afin de garantir des indicateurs toujours plus fiables et adaptés aux réalités du territoire.

- **Production de cartes et d'indicateurs en interne**

En complément des publications, des cartes et des indicateurs à usage interne ont été produits.

Ces outils constituent une base de travail précieuse pour affiner la connaissance du territoire, préparer les analyses et publications à venir et alimenter les travaux des différentes équipes de l'AUE.



Andà più luntanu

[Lire la lettre sur les meublés de tourisme](#)



3- L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT DES ÉTUDIANTS DE CORSE (OTLE)

Contexte et enjeux

Le logement des 5 000 étudiants de l'Université de Corse Pasquale Paoli constitue un sujet d'intérêt majeur au niveau territorial.

Dans ce contexte, et dans le cadre du programme « Petites villes de demain » qui vaut opération de revitalisation du territoire corse, le 24 avril 2024, la Collectivité de Corse, la Communauté de Communes du Centre Corse, la ville de Corti, le CROUS de Corse, l'Université de Corse Pasquale Paoli, la Banque des Territoires, l'ADIL de Corse et l'AUE ont signé une convention pour créer un Observatoire Territorial du Logement des Étudiants (OTLE) de Corse.

Cette initiative a pour objectif premier de contribuer à améliorer l'accueil des étudiants et l'attractivité de l'université.

Coordonné et animé par l'ADIL de Corse et l'AUE, l'OTLE fait partie du réseau national des Observatoires territoriaux du logement étudiant.



Actions réalisées en 2025

- L'AUE et l'ADIL de Corse ont coécrit et publié en juin 2025 un rapport, qui dresse un **état des lieux du logement des étudiants** (demande, qualité, confort, prix, etc.). Il est élaboré à partir d'un croisement de données et d'expertises, et s'appuie pour la première fois sur les résultats d'un questionnaire adressé à tous les étudiants.
 - Le rapport a notamment mis en avant le rôle important de la saisonnalité dans la disponibilité et l'attribution des logements.
 - Sauf cas spécifiques (étudiants internationaux), les étudiants rencontrent moins de difficulté pour se loger après le mois de septembre.
 - Très attentifs à la proximité de leur logement avec leur lieu d'études, les étudiants ne se montrent pas pleinement satisfaits du rapport qualité-prix, notamment à cause des conditions de confort et du manque de transport urbain.
- Une nouvelle campagne de **recueil d'informations** s'est déroulée à la rentrée universitaire 2025. Plus de 400 étudiants ont répondu au questionnaire.

Andà più luntanu

[Lire le rapport sur le logement étudiant](#)



4- LE DISPOSITIF D'OBSERVATION FONCIER LOGEMENT URBANISME (DOFLU)

Contexte et enjeux

Afin de répondre au besoin de connaissance partagée en matière de foncier, d'immobilier et d'urbanisme, un Dispositif d'Observation Foncier Logement Urbanisme (DOFLU) a été créé de façon conjointe par l'AUE et la DREAL de Corse. Il permettra d'apporter une meilleure compréhension des mécanismes entre les différents acteurs des secteurs du foncier et de l'immobilier.

- Le DOFLU a pour objectif de structurer la collaboration entre une grande variété d'acteurs territoriaux afin d'améliorer le suivi des dynamiques du marché immobilier, de l'urbanisation et du logement. Seront mobilisés, outre la Collectivité de Corse et les différents services de l'Etat, l'OFC, l'ODARC, les associations de maires, les EPIC avec la compétence logement, le GIRTEC, l'ADIL de Corse, la SAFER, les offices publics de l'habitat, ERILIA, l'Université de Corse-Pasquale Paoli, l'INSEE ou le Conservatoire du Littoral.
- Le DOFLU vise aussi à objectiver les dynamiques, réaliser des prospectives et permettre la diffusion à un large public de l'expertise et des connaissances ainsi mises en commun.

Actions réalisées en 2025

- **Lancement officiel du DOFLU le 15 décembre 2025.**

Julien Paolini, Président de l'AUE, a officiellement signé la charte du DOFLU aux côtés d'Eric Jalon, Préfet de Corse, et de Jean-François Boyer, Directeur régional de la DREAL de Corse. La création du DOFLU marque une avancée structurante, au service d'une action publique plus lisible, plus partagée et plus efficace.

Le DOFLU sera en particulier chargé d'assurer :

- o l'observation statistique des transactions foncières et immobilières ;
- o le suivi et l'évaluation de la consommation foncière ;
- o le suivi des friches urbaines et des logements vacants ;
- o le suivi du développement des locations de meublés touristiques ;
- o le suivi et l'évaluation de l'offre en logement et foncier ;
- o le suivi des coûts du logement et du foncier – achat, location ;
- o le recensement du parc de logements communaux ;
- o une prospective des besoins en foncier et en logement.

L'AUE et la DREAL de Corse assureront conjointement le Secrétariat Général. Ils animeront le dispositif en organisant les comités techniques et de pilotage, diffusant les différentes publications produites dans le cadre du dispositif.





LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION

LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION



L'ÉQUIPE

6 salariés



Laëtitia Cucchi-Genovesi

Directrice de la communication



Stéphane Acquaviva

Chargé de communication



Marie Bacci

Chargée de communication



Maria-Francesca Canavelli

Chargée de communication



Anne Martinetti-Squarcini

Chargée de communication



Aliona Nicolai

Chargée de communication



LES MISSIONS

Agence de référence pour la transition énergétique et l'aménagement durable de notre île, l'AUE est chargée par la Collectivité de Corse de définir et mettre en œuvre, avec les acteurs du territoire, les politiques publiques dans ces domaines.

Sa mission vise à sensibiliser, conseiller et accompagner techniquement et financièrement particuliers, entreprises, associations et collectivités afin de faire de la Corse une terre d'excellence en matière de transition écologique.



LES OBJECTIFS

- ★ Affirmer l'identité de l'AUE comme l'acteur public de la transition écologique de la Corse et faire connaître ses missions.
- ★ Informer sur les services proposés par l'Agence.
- ★ Sensibiliser le grand public aux écogestes et à l'urbanisme durable pour encourager les changements de comportement.
- ★ Informer et fédérer les équipes en interne



1- AFFIRMER L'IDENTITÉ DE L'AUE ET FAIRE CONNAITRE SES MISSIONS

La communication institutionnelle vise à permettre au grand public d'identifier l'AUE comme l'acteur public de la transition écologique de la Corse.

Une nouvelle campagne de communication institutionnelle

En 2025 l'Agence a diffusé une nouvelle campagne mettant en lumière ses principales missions en matière de transition énergétique et d'aménagement du territoire.

- 11 visuels ont été diffusés en janvier et octobre 2025 dans les médias insulaires (6 d'entre eux ont été publiés sur le quotidien régional Corse Matin), ainsi que sur les réseaux sociaux, le site internet et la newsletter de l'AUE.
- un spot radio a été diffusé sur les ondes de RCFM à 108 reprises et sur celles d'Alta Frequenza 88 fois, toujours à des heures de grande écoute.



#LegnuEnergia

L'AUE soutient la valorisation des ressources énergétiques de la Corse.

Fà chì sta furesta campessi essendu à tempu una risorsa energetica.

L'AUE à fianc'à voi pè a transizione ecologica ! www.aue.corsica



#Trasfurmà

L'AUE accompagne les communes dans leurs projets de renaturation des écoles.

Fà chì i nostri zitelli possu spànnà si in scole più verde, per u so benistà è a so salute.

L'AUE à fianc'à voi pè a transizione ecologica ! www.aue.corsica



#Imaginà

L'AUE accompagne la transformation du patrimoine bâti pour le faire entrer dans la modernité et lui donner une nouvelle vocation.

Fà chì u Castellu di a Punta è i nostri munimenti storici possu truvà una vita nova, oghje è in i seculi à vene.

L'AUE à fianc'à voi pè a transizione ecologica ! www.aue.corsica



#Sole

L'AUE soutient l'installation de chauffe-eau solaires pour économiser l'énergie et améliorer le confort dans les logements collectifs ou individuels.

Fà chì u sole riscaldi i ghjorni di i nostri anziani.

L'AUE à fianc'à voi pè a transizione ecologica ! www.aue.corsica

1- AFFIRMER L'IDENTITÉ DE L'AUE ET FAIRE CONNAITRE SES MISSIONS

Les événements de l'AUE

Toute l'année l'Agence organise des événements afin d'accroître sa visibilité et d'incarner ses missions de façon concrète.

★ Le concours TROPH'énergies

L'AUE a organisé la 8ème édition de son jeu-concours qui récompense les porteurs de projets exemplaires réalisés en Corse par des particuliers, professionnels et collectivités. Après sélection du jury, les meilleurs projets de chaque catégorie ont été soumis aux votes des internautes via des vidéos diffusées sur la page Facebook de l'Agence. L'édition 2025 a remporté un grand succès, la remise des Trophées a eu lieu le 17 décembre à Ajaccio.



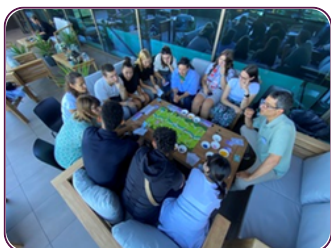
LES CHIFFRES

- **2 759** mentions « j'aime » sur les vidéos durant le concours (+**25%** par rapport à 2024)
- **77 548** vues des vidéos sur la période de vote (+**67%** par rapport à 2024)
- **7 454** interactions avec les vidéos (+**160%** d'interactions par rapport à l'année passée)



1- AFFIRMER L'IDENTITÉ DE L'AUE ET FAIRE CONNAITRE SES MISSIONS

★ La 1ère Journée Régionale du programme TIMS* (18.09.25)



*TIMS : Transition Inclusive pour une Mobilité Solidaire

★ La journée annuelle du réseau Energia Nostra (20.11.25)



★ Le CEAC*, élargi aux établissements de santé, organisé à l'occasion de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air (14.10.25)



*Conseil de l'Energie, de l'Air et du Climat

★ Le colloque "Répondre aux défis du logement en Corse" (14.03.25)



Les évènements sponsorisés par l'AUE

En 2025 l'AUE s'est associée à diverses manifestations locales qui se sont engagées en faveur de la transition énergétique de la Corse et de son aménagement durable afin de sensibiliser le grand public à ces enjeux prioritaires pour notre île.

★ La fête du vélo, communauté de communes Marana Golo le 17 mai



Accueil La CMG Compétences L'actualité Mes démarches en ligne

Merci à l'AUE, partenaire engagé pour une mobilité durable à l'occasion de la Fête du Vélo

Le samedi 17 mai 2025, l'Hippodrome de Biguglia a accueilli petits et grands pour une journée festive placée sous le signe de la mobilité douce. Organisée par le service Mobilité de la Communauté de Communes Marana Golo, portée par sa chargée de mission Hélène Boulet, la Fête du Vélo a rassemblé un large public autour d'animations ludiques, éducatives et sportives, dans le cadre national de l'événement #MaikVelo.



Cette réussite n'aurait pas été possible sans le soutien précieux de l'AUE - Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse, partenaire principal de cette manifestation. Acteur engagé pour la transition énergétique et la mobilité durable sur l'île, l'AUE a une nouvelle fois démontré sa volonté de promouvoir des modes de déplacement respectueux de l'environnement et accessibles à tous.

1- AFFIRMER L'IDENTITÉ DE L'AUE ET FAIRE CONNAITRE SES MISSIONS

Les événements sponsorisés par l'AUE



★ A festa di u legnu è di a furesta, Vezzani, 19 & 20 juillet

★ Le Club Ajaccien des Amateurs d'Astronomie



La participation de l'AUE aux événements des partenaires

En 2025 l'AUE s'est associée à diverses manifestations locales qui se sont engagées en faveur de la transition énergétique de la Corse et de son aménagement durable afin de sensibiliser le grand public à ces enjeux prioritaires pour notre île.



★ Le Congrès des maires de Haute-Corse, Siscu, le 6 juin

★ Après-midi Développement durable de la CCI de Corse, Purtichju, le 6 novembre

★ Journée « la transition écologique comme levier d'innovation des entreprises » organisée par CCI-ADEC- Capenergies

★ Salon Impresa de la CCI de Corse, Aiacciu, le 11 décembre



1- AFFIRMER L'IDENTITÉ DE L'AUE ET FAIRE CONNAITRE SES MISSIONS

L'information et la sensibilisation du grand public via les médias

En 2025, chaque mois, de janvier à mai, un salarié de l'AUE a répondu aux questions d'un journaliste dans l'émission *Oghje* diffusée à midi sur France 3 Corse Via Stella. De même, un représentant de l'Agence est intervenu chaque mois, entre janvier et juin, sur les ondes de RCFM dans l'émission *Les experts* pour répondre en direct aux questions des auditeurs.

Partenariat AUE x RCFM / France 3 Corse Via Stella		
		
Produire son eau chaude avec le soleil en Corse • 23-01-25 RCFM • 23-01-25 France 3	Comment se partager l'énergie localement ? • 13-02-25 RCFM • 13-02-25 France 3	Comment faire de la Corse un Réserve Internationale de Ciel Etoilé ? • 10-03-25 RCFM • 11-03-25 France 3
Copros, collectivités, établissements publics : comment rénover énergétiquement votre bâtiment ? • 08-04-25 France 3 • 15-04-25 RCFM	TIMS : la mobilité pour tous ! • 06-05-25 France 3 • 17-06-25 RCFM	Particuliers : comment rénover énergétiquement son logement ? • 17-06-25 RCFM
Comment préserver la qualité de l'air chez soi par des gestes simples ? • 15-10-25 RCFM	UN PLU à quoi ça sert ? • 18-11-25 RCFM	Comment bénéficier d'aides publiques pour la rénovation énergétique de son habitation ? • 16-12-25 RCFM



Une présence digitale forte

Dès 2012, date de création de sa page Facebook, l'AUE a fait le choix de s'engager sur les plateformes numériques pour donner de la visibilité à ses actions, maintenir le lien avec ses publics cibles et gagner en notoriété. 2025 s'inscrit dans le droit fil de cette orientation.



1- AFFIRMER L'IDENTITÉ DE L'AUE ET FAIRE CONNAITRE SES MISSIONS

Le site internet

Le site internet est l'élément central de la stratégie digitale de l'AUE : il héberge les contenus que l'Agence élabore et qu'elle diffuse sur ses réseaux sociaux et sa newsletter. En 2025, le site www.aue.corsica a vu sa fréquentation augmenter sensiblement.

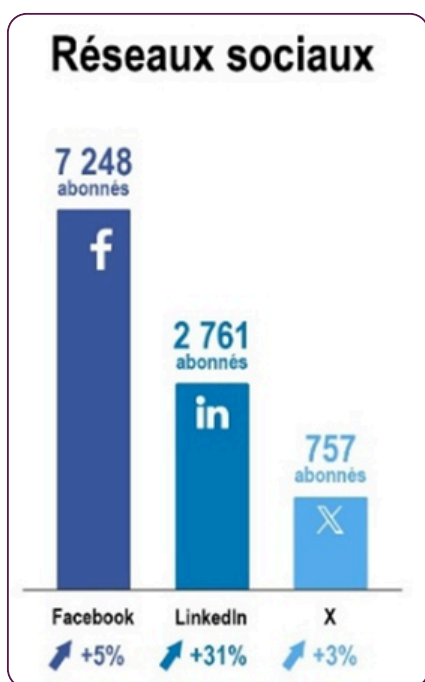
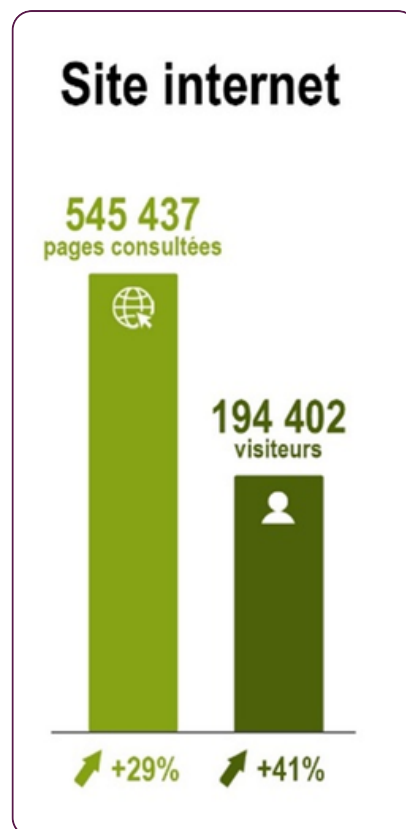
- **194 402 visiteurs**, pour 137 788 en 2024, soit une augmentation de fréquentation annuelle de 41%
- **545 437 pages** consultées, pour 424 279 en 2024, représentant une croissance de 29% sur un an

Cette hausse de fréquentation s'explique par la stratégie de renforcer la création de contenus diversifiés (textes, visuels, vidéos, graphiques). Elle repose également sur la qualité de nos articles, automatiquement relayés sur nos réseaux sociaux, dont l'audience connaît une croissance exponentielle.

Les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux appellent un ton différent, moins officiel, plus conversationnel et une réactivité immédiate.

L'Agence est présente sur plusieurs d'entre eux afin de s'adresser à ses différents publics cibles avec des contenus et des langages adaptés à chacun. 2025 a été très positive : la communauté de l'AUE a continué de croître.



AUE - Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse

WEBINAIRE Etablissements de santé : Réglementation énergétique & décret tertiaire

Carla Gualard, conseillère en transition énergétique et écologique en santé (CTEES) à l'AUE, vous propose ce webinaire à destination des établissements de santé (sanitaires et médico-sociaux, publics et privés).

Au programme :

- Décryptage du décret tertiaire (#DEET) et de ses implications,
- Démonstration de la plateforme #OPERAT,
- Présentation d'outils concrets : l'uret des réglementations en vigueur, kit ANAP, cartographie des aides disponibles,
- Rôle du CTEES dans l'accompagnement des établissements.

Avec les interventions d'Emerson Cabane (ADEME), Camille Devroedt (ANAP) et Ana Guillem Morales (AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE).

En ligne (Teams)

23 septembre - 12h

Inscription obligatoire <https://lnkd.in/g/YCReL8>

Ce RDV est une occasion unique pour les établissements de santé de Corse de mieux comprendre leurs obligations et de découvrir des outils adaptés pour réussir au mieux leur transition énergétique.

#DecretTertiaire #Santé #Webinaire #Energie #TransitionEnergétique

WEBINAIRE

Etablissements de santé

Règlementation énergétique & décret tertiaire

OUTILS PRATIQUES ET AIDES POUR AGIR

Carla Gualard

Conseillère en transition énergétique et écologique en santé (CTEES)

23 di settembre 10 ore

AUE - Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse

2837 abonnés

4 mois • Modifié •

Signature de la Convention de coopération et de coordination pour la rénovation de l'habitat en Corse.

L'AUE est heureuse d'annoncer la signature d'un accord majeur entre l'État, l'Anah, la Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse et l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse.

Cette #convention marque une étape structurante en faveur de la transition écologique des logements sur l'île. Son objectif : offrir un cadre clair, cohérent et efficace pour accompagner l'ensemble des acteurs engagés dans la rénovation de l'habitat.

Les objectifs de cette convention sont multiples :

- Faciliter l'accès à l'information et au conseil pour tous les ménages,
- Mieux accompagner les habitants dans la #RénovationÉnergétique de leur logement,
- Renforcer le soutien aux professionnels du #Bâtiment et aux artisans locaux,
- Insuffler une dynamique collective au service des territoires et de leurs habitants.

Ecco un passu di più francatu pè a transizione ecologica di a #Corsica.

#Rénovation #TransitionEcologique #Corse #Convention

avec Alexis Milano et 9 autres personnes

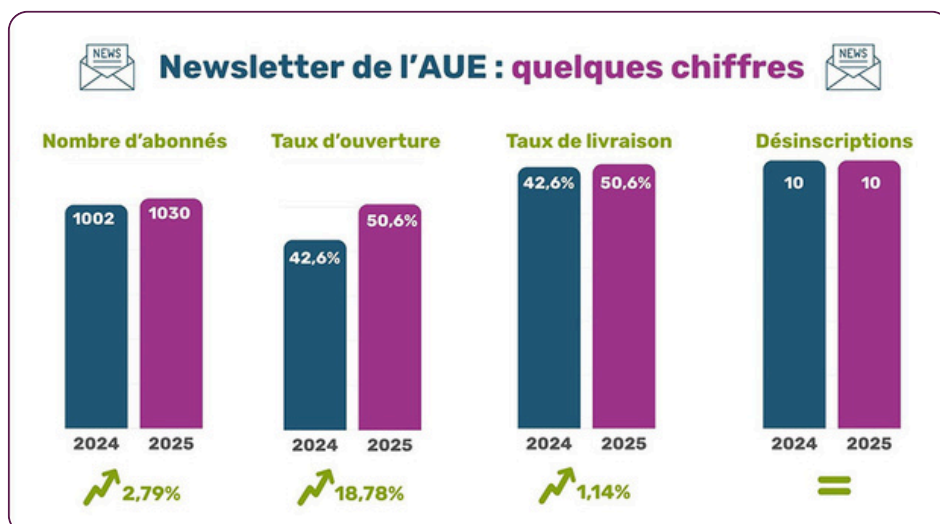
+2

1- AFFIRMER L'IDENTITÉ DE L'AUE ET FAIRE CONNAITRE SES MISSIONS

★ La newsletter externe

Depuis 2021, cet outil entièrement réalisé en interne est diffusé tous les derniers jeudis du mois auprès des élus insulaires, des professionnels et techniciens de l'urbanisme et de l'énergie.

En 2025, elle a été adressée à **1 030 abonnés**, soit une augmentation de 3,2%.



2- INFORMER LES PUBLICS CIBLES SUR LES SERVICES PROPOSÉS PAR L'AUE

La communication opérationnelle de l'Agence vise à informer ses cibles (particuliers, collectivités, entreprises) sur les 3 différents types de services qu'elle propose :

- conseils aux collectivités, aux professionnels et aux porteurs de projets
- aides et dispositifs de soutiens financiers
- collecte, production et analyse de données

Cela se traduit par des campagnes et actions de communication grand public et également d'outils plus ciblés (brochures, lettre d'information, fiches opérations exemplaires, mailing, réunions de terrain, rencontres avec les acteurs du territoire etc...).

La brochure "Dispositifs d'accompagnement de l'AUE"



En 2025 l'Agence a poursuivi la diffusion de la brochure qui vise à faire connaître les différents dispositifs d'accompagnement techniques et financiers de l'AUE.

Destinée aux particuliers, professionnels et collectivités, elle a été diffusée par les techniciens de l'Agence lors de manifestations et de réunions de terrain.



2- INFORMER LES PUBLICS CIBLES SUR LES SERVICES PROPOSÉS PAR L'AUE

La communication relative aux dispositifs de Maîtrise de l'Energie (convention AUE-EDF)

En 2025, l'Agence a poursuivi les 6 campagnes de communication relatives aux actions de Maîtrise de l'Energie confiée à l'AUE par EDF au titre du Comité MDE. Cela s'est traduit par des diffusions sur différents supports de presse écrite, de radios locales, sur les écrans de France 3 Corse Via Stella, ainsi que sur le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux.

★ Deux campagnes médias destinées au grand public



- Campagne « Solaire thermique individuel » (mai)
- Campagne « Rénovation énergétique des maisons individuelles - ORELI » (juin et novembre)

★ Cinq campagnes médias en direction des entreprises, associations et collectivités



- Campagne « Solaire Thermique collectif » (mai)
- Campagne « Bois Energie » (février)
- Campagne « Rénovation énergétique des bâtiments collectifs » (décembre)
- Campagne « Rénovation de l'éclairage public » (décembre)
- Campagne « Rénovation énergétique des copros » (à partir d'octobre distribution de flyers)

2- INFORMER LES PUBLICS CIBLES SUR LES SERVICES PROPOSÉS PAR L'AUE

★ Une campagne de communication pour recruter des « Pastori di e stelle »

Dans le cadre de la candidature de la Corse au label Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE), l'AUE a créé une campagne de communication spécifique afin de recruter des bénévoles chargés de réaliser des mesures de la qualité du ciel étoilé. Dès les premières publications sur les réseaux sociaux et dans la presse locale, l'Agence a enregistré près de 500 inscrits.



★ Des fiches « opérations exemplaires » pour valoriser les réalisations les plus vertueuses



Les fiches « Opérations exemplaires » ont été diffusées en 2025 auprès des particuliers, collectivités et professionnels au format papier mais aussi via des mailings ciblés, la newsletter de l'Agence et ses réseaux sociaux. Elles ont vocation à susciter le passage à l'acte des publics cibles.



3- SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC POUR ENCOURAGER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

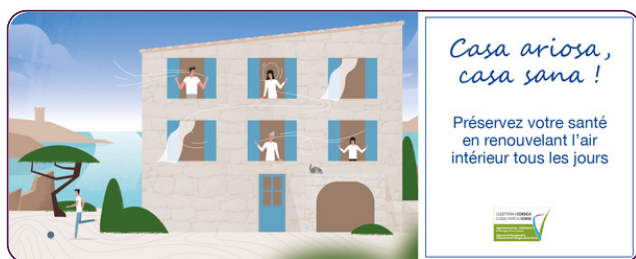
L'AUE délivre des messages d'intérêt général pour sensibiliser le grand public aux écogestes permettant de lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air.

★ La campagne « Muvemucci altrimenti ! » pour promouvoir la mobilité active

L'Agence a poursuivi sa campagne destinée à sensibiliser la population, les collectivités et les entreprises à la nécessité de bouger autrement en privilégiant la marche, l'usage de la trottinette ou du vélo, pour préserver la qualité de l'air, son budget et son bien-être. Elle a été diffusée sur le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux au mois de septembre à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité.



★ La campagne « Casa ariosa, casa sana » pour sensibiliser à la qualité de l'air intérieur

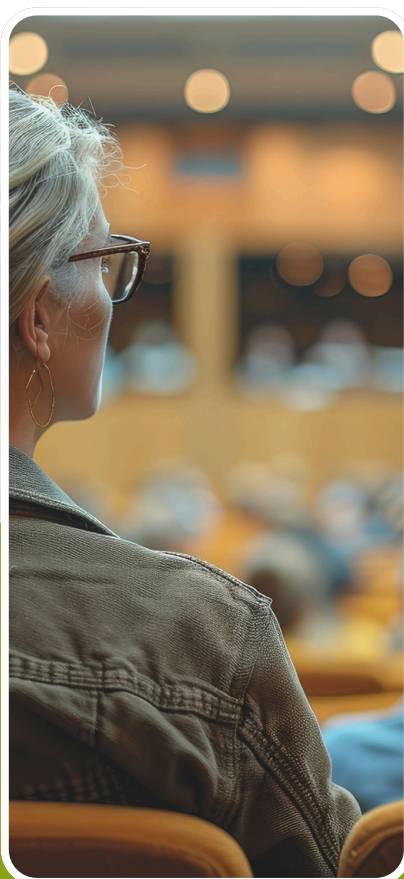


Diffusée via les radios locales, France 3 Corse Via Stella, les réseaux sociaux, la newsletter et le site web de l'AUE en octobre 2025, cette campagne rappelle la nécessité d'une bonne aération du logement et de la réduction des émissions de polluants afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur et préserver sa santé.

★ La campagne de réduction des consommations dans les établissements de santé

En partenariat avec l'ARS et la DREAL, l'AUE a lancé en juin et juillet 2025 une campagne de sensibilisation aux gestes permettant les économies d'énergie tout en assurant le confort des résidents et du personnel.





Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse
C.C Castellani - Avenue du Mont Thabor
CS 20020 - 20090 Ajaccio Cedex 9



04 95 10 98 64



www.aue.corsica

Ritruvate ci nant'à :

